

# SEVEN UCITS

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

**Rapport annuel, incluant les états financiers audités  
au 31/12/23**

R.C.S. Luxembourg B 196158

# SEVEN UCITS

---

## Table des Matières

Organisation et administration	3
Rapport du Conseil d'Administration	4
Rapport d'audit	7
Etat combiné des actifs nets au 31/12/23	11
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/23	12
Compartiments :	13
SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund	13
SEVEN UCITS - Seven Force 5	20
SEVEN UCITS - Seven Force 10	29
SEVEN UCITS - Seven Force 2	37
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	45
Autres notes aux états financiers	49
Informations supplémentaires non auditées	56

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont reçues sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et, après sa parution, du dernier rapport semestriel.

# SEVEN UCITS

---

## Organisation et administration

<b>Siège Social</b>	5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg
<b>Conseil d'Administration de la SICAV</b>	
<b><i>Président</i></b>	Johann SCHWIMANN Président, SEVEN CAPITAL MANAGEMENT
<b><i>Administrateurs</i></b>	Louis-Grégoire LOGRE Administrateur Indépendant  Renaud LABBE Directeur Général, SEVEN CAPITAL MANAGEMENT
<b>Société de Gestion</b>	SEVEN CAPITAL MANAGEMENT 39, Rue Marbeuf 75008 Paris - France
<b>Dirigeants de la Société de Gestion</b>	Johann SCHWIMANN Président  Renaud LABBE Directeur Général
<b>Banque dépositaire et Agent payeur</b>	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg
<b>Agent Domiciliaire, Agent Administratif, Agent de Transfert et Teneur de Registre</b>	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg
<b>Distributeur Global</b>	SEVEN CAPITAL MANAGEMENT 39, Rue Marbeuf 75008 Paris - France
<b>Cabinet de Révision Agréé</b>	DELOITTE AUDIT Société à Responsabilité Limitée 20, Boulevard de Kockelscheuer L-1821 Luxembourg

# SEVEN UCITS

## Rapport du Conseil d'Administration

### Seven European Equity Fund (du 31/12/22 au 31/12/23)

Performance de la part I : + 11,06 %

Performance de la part R : + 10,19 %

Encours au 31/12/2022 : 15.380.805,62 €

Encours au 31/12/2023 : 16.785.119,21 €

Tous les titres détenus en portefeuille au 31/12/2023 étaient libellés en euro et étaient sans exception éligibles au PEA.

L'indice Euro Stoxx 50 Net Return clôture l'année 2022 en hausse de 22.2%.

L'année 2023 aura été tout sauf linéaire. En effet après avoir connu une progression régulière jusqu'en juillet (+20%) rendue possible par une croissance plus robuste qu'attendue malgré la poursuite de la hausse des taux par les principales banques centrales (jusqu'en juillet pour la FED et en septembre pour la BCE), le marché a connu un repli durant l'été et l'automne de 10%. A partir de fin octobre, le discours rassurant du Président de la FED a permis aux marchés actions de se reprendre vigoureusement sur le sentiment que la FED et la BCE avaient achevé leur cycle de hausse des taux.

Les secteurs qui ont le plus contribué à la performance de l'indice sont le secteur de la vente de détail (+36%) et le secteur de la technologie (33%) tandis que parmi les secteurs à la peine on trouve celui des télécommunications, celui de l'énergie(+1%), ceux des matières premières et de la santé affichant même une performance négative (autour de -2%).

La part I du Seven European Equity Fund est en hausse de 11,1% sur 2023, soit une sous-performance de 11.1% par rapport à son benchmark de référence principalement en raison d'une hausse de marché concentrée sur un nombre restreint de très grandes capitalisations. Parmi les meilleurs contributeurs à la performance on notera le distributeur d'énergie italien A2A ainsi que la compagnie de textile espagnole Inditex alors que le producteur d'énergie nordique Fortum et l'assureur néerlandais NN group ont été les titres les moins performants du portefeuille.

En termes d'encours, le fonds a vu ses encours progresser essentiellement en raison de l'effet marché, le nombre de parts ayant été très stable sur l'année.

### Seven Force 5 (du 31/12/22 au 30/12/23)

Performance de la part I : + 3,23 %

Performance de la part R : + 2,68 %

Encours au 31/12/2022 : 66.417.769,89 €

Encours au 31/12/2023 : 56.453.690,15 €

La VaR reportée est une VaR historique 99% à 20 jours.

VaR minimum : - 4,9%

VaR moyenne : - 4,1%

L'année 2023 peu se décomposer en deux périodes bien distinctes, la première allant de janvier à octobre et voyant les banques centrales poursuivre leur cycle de hausse des taux (la FED jusqu'à 5.5% en juillet et la BCE jusqu'à 4% en septembre), la deuxième partie de l'année (les deux derniers mois) étant marquée par un fort retour de l'appétit aux risques provoqué par les messages des banquiers centraux affirmant que les cycles de baisse de taux étaient vraisemblablement achevés.

Les marchés de taux ont connu une forte volatilité en raison des interrogations des investisseurs quant au déroulement du cycle de hausse des taux. Ainsi le taux des emprunts d'état US à 10 ans est monté jusqu'à un plus haut de 5.02% en octobre (après être passé brièvement sous les 3.25% en mars) pour se détendre violemment en fin d'année jusqu'à 3.78%. De même, le taux des emprunts d'état Allemand (le bund) a touché un plus haut à 3.02% en Octobre pour finir à 1.90% en fin d'année.

Du côté des marchés actions, après avoir connu une progression régulière jusqu'en juillet (+20%) rendue possible par une croissance plus robuste qu'attendue malgré la poursuite de la hausse des taux par les principales banques centrales, le marché a connu un repli durant l'été et l'automne de 10% sur la crainte que les banques centrales aillent trop loin. A partir de fin octobre, le discours rassurant du Président de la FED a permis aux marchés actions de se reprendre vigoureusement sur le sentiment que la FED et la BCE avaient achevé leur cycle de hausse des taux.

Les marchés actions ont été le principal facteur de hausse pour le fonds. Cette classe a en effet contribué à la hausse pour 87% du total. Malgré cette performance positive de la poche action, notre sélection de titres a nettement sous-performé les indices européens et américains en raison de la forte concentration de la hausse sur quelques titres au sein des indices. Parmi les titres ayant contribué significativement à la performance on notera en Europe le distributeur d'énergie italien A2A ainsi que la compagnie de textile espagnole Inditex et aux USA le fabricant de composants Interl. Parmi les mauvais contributeurs on trouve le producteur d'énergie nordique Fortum, l'assureur néerlandais NN group et le distributeur de biens de consommation américain Newll Brands .

En raison d'une trop forte volatilité, la classe obligataire n'aura au final que peu contribué à la performance du fonds.

Les encours subissent une baisse de 15.2% passant de 66,4 millions d'euros à 55,5 millions principalement sur la part I en raison de la sortie de certains investisseurs.

# SEVEN UCITS

---

## Rapport du Conseil d'Administration

### Seven Force 10 (du 31/12/22 au 30/12/23)

Performance de la part I : + 9,17 %  
Performance de la part R : + 9,16 %

Encours au 31/12/2022 : 2.157.304,59 €  
Encours au 30/12/2023 : 2.352.909,26 €

La VaR reportée est une VaR historique 99% à 20 jours.  
VaR minimum : - 6,6%  
VaR moyenne : - 5,4%

L'année 2023 peu se décomposer en deux périodes bien distinctes, la première allant de janvier à octobre et voyant les banques centrales poursuivre leur cycle de hausse des taux (la FED jusqu'à 5.5% en juillet et la BCE jusqu'à 4% en septembre), la deuxième partie de l'année (les deux derniers mois) étant marquée par un fort retour de l'appétit aux risques provoqué par les messages des banquiers centraux affirmant que les cycles de baisse de taux étaient vraisemblablement achevés.

Les marchés de taux ont connu une forte volatilité en raison des interrogations des investisseurs quant au déroulement du cycle de hausse des taux. Ainsi le taux des emprunts d'état US à 10 ans est monté jusqu'à un plus haut de 5.02% en octobre (après être passé brièvement sous les 3.25% en mars) pour se détendre violemment en fin d'année jusqu'à 3.78%. De même, le taux des emprunts d'état Allemand (le bund) a touché un plus haut à 3.02% en Octobre pour finir à 1.90% en fin d'année.

Du côté des marchés actions, après avoir connu une progression régulière jusqu'en juillet (+20%) rendue possible par une croissance plus robuste qu'attendue malgré la poursuite de la hausse des taux par les principales banques centrales, le marché a connu un repli durant l'été et l'automne de 10% sur la crainte que les banques centrales aillent trop loin. A partir de fin octobre, le discours rassurant du Président de la FED a permis aux marchés actions de se reprendre vigoureusement sur le sentiment que la FED et la BCE avaient achevé leur cycle de hausse des taux.

Les marchés actions ont été le principal facteur de hausse pour le fonds. Cette classe a en effet contribué à la hausse pour 87% du total. Malgré cette performance positive de la poche action, notre sélection de titres a nettement sous-performé les indices européens et américains en raison de la forte concentration de la hausse sur quelques titres au sein des indices. Parmi les titres ayant contribué significativement à la performance on notera en Europe le distributeur d'énergie italien A2A ainsi que la compagnie de textile espagnole Inditex et aux USA le fabricant de composants Interl. Parmi les mauvais contributeurs on trouve le producteur d'énergie nordique Fortum, l'assureur néerlandais NN group et le distributeur de biens de consommation américain Newll Brands .

En raison d'une trop forte volatilité, la classe obligataire n'aura au final que peu contribué à la performance du fonds.

Le nombre de parts du fonds est resté stable de 2022 à 2023 et les encours sont en hausse en raison de la bonne performance du fonds.

### Seven Force 2 (du 31/12/22 au 30/12/23)

Performance de la part I : + 3,03 %  
Performance de la part R : +2,68 %

Encours au 31/12/2022 : 24.186.572,94 €  
Encours au 31/12/2023 : 14.042.608,70 €

La VaR reportée est une VaR historique 99% à 20 jours.  
VaR minimum : - 1.7%  
VaR moyenne : - 1.6%

L'année 2023 peu se décomposer en deux périodes bien distinctes, la première allant de janvier à octobre et voyant les banques centrales poursuivre leur cycle de hausse des taux (la FED jusqu'à 5.5% en juillet et la BCE jusqu'à 4% en septembre), la deuxième partie de l'année (les deux derniers mois) étant marquée par un fort retour de l'appétit aux risques provoqué par les messages des banquiers centraux affirmant que les cycles de baisse de taux étaient vraisemblablement achevés.

Les marchés de taux ont connu une forte volatilité en raison des interrogations des investisseurs quant au déroulement du cycle de hausse des taux. Ainsi le taux des emprunts d'état US à 10 ans est monté jusqu'à un plus haut de 5.02% en octobre (après être passé brièvement sous les 3.25% en mars) pour se détendre violemment en fin d'année jusqu'à 3.78%. De même, le taux des emprunts d'état Allemand (le bund) a touché un plus haut à 3.02% en Octobre pour finir à 1.90% en fin d'année.

Du côté des marchés actions, après avoir connu une progression régulière jusqu'en juillet (+20%) rendue possible par une croissance plus robuste qu'attendue malgré la poursuite de la hausse des taux par les principales banques centrales, le marché a connu un repli durant l'été et l'automne de 10% sur la crainte que les banques centrales aillent trop loin. A partir de fin octobre, le discours rassurant du Président de la FED a permis aux marchés actions de se reprendre vigoureusement sur le sentiment que la FED et la BCE avaient achevé leur cycle de hausse des taux.

Les marchés actions ont été le principal facteur de hausse pour le fonds. Cette classe a en effet contribué à la hausse pour 87% du total. Malgré cette performance positive de la poche action, notre sélection de titres a nettement sous-performé les indices européens et américains en raison de la forte concentration de la hausse sur quelques titres au sein des indices. Parmi les titres ayant contribué significativement à la performance on notera en Europe le distributeur d'énergie italien A2A ainsi que la compagnie de textile espagnole Inditex et aux USA le fabricant de composants Interl. Parmi les mauvais contributeurs on trouve le producteur d'énergie nordique Fortum, l'assureur néerlandais NN group et le distributeur de biens de consommation américain Newll Brands .

# SEVEN UCITS

---

## Rapport du Conseil d'Administration

En raison d'une trop forte volatilité, la classe obligataire n'aura au final que peu contribué à la performance du fonds.

Les encours subissent une baisse de 42% passant de 24,2 millions d'euros à 14 millions principalement sur la part I en raison de la sortie d'un investisseur.

Aux Actionnaires de  
SEVEN UCITS  
5, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

## RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SEVEN UCITS (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments comprenant l'état des actifs nets et l'état du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023, ainsi que l'état des opérations et l'état des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

## **Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de révision agréé

Laurent Fedrigo, Réviseur d'entreprises agréé

*Partner*

Luxembourg, le 30 avril 2024

**SEVEN UCITS**

**Etats financiers combinés**

# SEVEN UCITS

## Etat combiné des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>92.231.122,65</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	84.241.942,91
<i>Prix de revient</i>		82.136.460,84
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation		212.336,00
<i>Options achetées au prix de revient</i>		205.160,00
Avoirs en banque et liquidités	2.4	6.704.737,98
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	1.053.241,33
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		18.864,43
<b>Passifs</b>		<b>2.596.795,33</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation		63.848,00
<i>Options vendues au prix de revient</i>		67.160,00
Découvert bancaire	2.4	2.117.368,23
A payer sur rachats		85.191,55
Commissions de gestion à payer	3	70.647,29
Commissions de dépositaire à payer	5	7.226,86
Commissions de performance à payer	4	28,13
Frais d'audit à payer		41.581,79
Taxe d'abonnement à payer	7	2.387,75
Autres passifs		208.515,73
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>89.634.327,32</b>

# SEVEN UCITS

## Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>1.706.374,56</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.495.799,56
Intérêts reçus sur instruments du marché monétaire, nets		3.934,13
Intérêts bancaires		193.145,53
Autres revenus		13.495,34
<b>Dépenses</b>		<b>2.519.460,09</b>
Commissions de gestion	3	968.146,32
Commissions de dépositaire	5	90.136,02
Commissions d'administration	6	47.191,85
Frais de domiciliation		8.653,86
Frais d'audit		56.254,10
Frais légaux		30.936,50
Frais de transaction	2.10	1.021.625,79
Rémunération administrateurs		74.967,16
Taxe d'abonnement	7	10.574,09
Intérêts payés sur découvert bancaire		87.305,04
Autres dépenses	8	123.669,36
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-813.085,53</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2,2,2,3	786.549,53
- options		-99.147,04
- contrats futures	2.7	-158.612,78
- change	2.5	-363.561,49
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-647.857,31</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	3.412.187,66
- options		10.488,00
- contrats futures	2.7	1.211.149,32
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>3.985.967,67</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		1.249.016,78
Rachats d'actions de capitalisation		-23.743.110,17
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-18.508.125,72</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>108.142.453,04</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>89.634.327,32</b>

# **SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund**

# SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

---

## Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>16.852.579,50</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	16.743.316,90
<i>Prix de revient</i>		16.145.455,79
Avoirs en banque et liquidités	2.4	105.460,38
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		3.802,22
<b>Passifs</b>		<b>67.460,29</b>
A payer sur rachats		12.440,82
Commissions de gestion à payer	3	14.083,85
Commissions de dépositaire à payer	5	1.485,27
Frais d'audit à payer		3.662,76
Taxe d'abonnement à payer	7	443,45
Autres passifs		35.344,14
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>16.785.119,21</b>

# SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>628.977,31</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		624.487,11
Intérêts bancaires		4.400,40
Autres revenus		89,80
<b>Dépenses</b>		<b>347.769,60</b>
Commissions de gestion	3	162.300,37
Commissions de dépositaire	5	15.690,56
Commissions d'administration	6	7.457,54
Frais de domiciliation		1.525,00
Frais d'audit		6.442,10
Frais légaux		4.986,65
Frais de transaction	2.10	112.237,62
Rémunération administrateurs		11.275,94
Taxe d'abonnement	7	1.713,67
Intérêts payés sur découvert bancaire		334,25
Autres dépenses	8	23.805,90
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>281.207,71</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	427.785,39
- change	2.5	-168,58
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>708.824,52</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	972.086,88
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>1.680.911,40</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		2.365,04
Rachats d'actions de capitalisation		-278.962,85
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>1.404.313,59</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>15.380.805,62</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>16.785.119,21</b>

# SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

---

## Statistiques

---

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>16.785.119,21</b>	<b>15.380.805,62</b>	<b>19.083.252,39</b>
<b>EUR - I (cap)</b>				
Nombre d'actions		69.357,948	69.397,948	69.492,585
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	238,57	214,82	260,37
<b>EUR - R (cap)</b>				
Nombre d'actions		1.173,470	2.569,126	4.400,076
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	202,89	184,13	224,93

# SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>16.145.455,79</b>	<b>16.743.316,90</b>	<b>99,75</b>
<b>Actions</b>			<b>16.145.455,79</b>	<b>16.743.316,90</b>	<b>99,75</b>
<b>Allemagne</b>			<b>3.998.589,46</b>	<b>4.108.794,55</b>	<b>24,48</b>
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	1.506	157.700,76	151.774,68	0,90
BECHTLE	EUR	3.683	171.899,29	167.171,37	1,00
BEIERSDORF AG	EUR	2.036	241.651,08	276.285,20	1,65
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	2.559	257.253,12	252.931,56	1,51
DEUTSCHE LUFTHANSA AG - REG SHS	EUR	22.075	200.189,61	177.659,60	1,06
E.ON SE	EUR	24.358	284.217,18	295.949,70	1,76
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	EUR	3.713	160.216,30	140.945,48	0,84
GEA GROUP AG	EUR	5.804	225.625,98	218.752,76	1,30
HANNOVER RUECK SE	EUR	445	77.463,00	96.253,50	0,57
HAPAG-LLOYDS NAM-AKT	EUR	1.886	334.712,83	254.610,00	1,52
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	3.984	283.094,43	322.464,96	1,92
HUGO BOSS AG	EUR	781	51.213,52	52.686,26	0,31
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	EUR	5.833	195.910,16	220.487,40	1,31
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	EUR	241	49.971,95	47.055,25	0,28
MUENCHENER RUECK - REG SHS	EUR	483	120.770,32	181.173,30	1,08
RHEINMETALL AG	EUR	485	129.072,71	139.195,00	0,83
SAP AG	EUR	487	57.330,45	67.926,76	0,40
SCOUT24	EUR	739	47.369,90	47.414,24	0,28
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	EUR	311	44.869,93	52.845,12	0,31
TELEFONICA - REG SHS	EUR	157.979	348.757,50	371.566,61	2,21
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	EUR	5.131	559.299,44	573.645,80	3,42
<b>Autriche</b>			<b>459.770,38</b>	<b>456.911,45</b>	<b>2,72</b>
BAWAG GROUP AG	EUR	5.466	249.565,31	262.258,68	1,56
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	1.229	43.601,44	45.141,17	0,27
VOESTALPINE AG	EUR	5.235	166.603,63	149.511,60	0,89
<b>Belgique</b>			<b>282.007,07</b>	<b>287.518,42</b>	<b>1,71</b>
AGEAS NOM	EUR	3.601	152.898,75	141.555,31	0,84
SOLVAY	EUR	3.231	129.108,32	89.595,63	0,53
SYENSQO SA	EUR	598	-	56.367,48	0,34
<b>Espagne</b>			<b>1.854.557,40</b>	<b>2.088.732,95</b>	<b>12,44</b>
ACS	EUR	7.915	241.786,31	317.866,40	1,89
AMADEUS IT GROUP SA -A-	EUR	1.467	96.963,84	95.178,96	0,57
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	EUR	48.012	339.627,58	394.946,71	2,35
BANCO SABADELL PREFERENTIAL SHARE	EUR	92.970	111.629,49	103.475,61	0,62
BANCO SANTANDER SA REG SHS	EUR	12.082	45.141,28	45.663,92	0,27
CAIXABANK SA	EUR	10.633	42.083,86	39.618,56	0,24
GRIFOLS SA -A-	EUR	3.815	46.030,34	58.960,83	0,35
INDITEX SHARE FROM SPLIT	EUR	10.445	309.529,26	411.846,35	2,45
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	13.748	371.040,87	371.196,00	2,21
REDEIA CORPORACION SA	EUR	3.011	52.338,71	44.894,01	0,27
REPSOL SA	EUR	15.248	198.385,86	205.085,60	1,22
<b>Finlande</b>			<b>834.178,35</b>	<b>779.998,55</b>	<b>4,65</b>
FORTUM CORP	EUR	17.567	239.834,83	229.425,02	1,37
KONE OYJ -B-	EUR	4.223	201.921,32	190.710,68	1,14
MANDATUM HOLDING OY	EUR	3.678	13.599,82	14.969,46	0,09
NESTE	EUR	4.928	195.409,38	158.730,88	0,95
SAMPO	EUR	3.508	143.831,25	138.951,88	0,83
WARTSILA CORPORATION -B-	EUR	3.597	39.581,75	47.210,63	0,28

# SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>France</b>			<b>2.713.236,73</b>	<b>2.876.853,29</b>	<b>17,14</b>
ACCOR SA	EUR	1.522	51.692,40	52.661,20	0,31
AXA SA	EUR	1.652	45.126,06	48.717,48	0,29
CAPGEMINI SE	EUR	794	136.806,20	149.867,50	0,89
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	3.864	45.123,80	49.660,13	0,30
DASSAULT AVIATION SA	EUR	246	45.062,99	44.083,20	0,26
DASSAULT SYST.	EUR	4.571	172.256,11	202.198,19	1,20
EDENRED SA	EUR	952	48.133,86	51.541,28	0,31
ENGIE SA	EUR	5.818	81.168,62	92.610,92	0,55
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	EUR	709	84.584,20	85.009,10	0,51
IPSEN	EUR	451	53.339,50	48.662,90	0,29
KLEPIERRE SA	EUR	20.027	456.207,40	494.266,36	2,94
L'OREAL SA	EUR	454	189.766,08	204.595,10	1,22
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	285	241.774,94	209.076,00	1,25
MICHELIN (CGDE)	EUR	5.578	162.516,52	181.061,88	1,08
PUBLICIS GROUPE	EUR	1.237	80.359,28	103.908,00	0,62
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	947	155.289,06	172.145,66	1,03
SCOR SE ACT PROV REGROUPEMENT	EUR	18.743	473.875,91	495.939,78	2,95
SODEXO SA	EUR	473	42.306,15	47.120,26	0,28
THALES	EUR	1.073	147.847,65	143.728,35	0,86
<b>Irlande</b>			<b>176.841,56</b>	<b>195.772,26</b>	<b>1,17</b>
CRH PLC	EUR	3.889	176.841,56	195.772,26	1,17
<b>Italie</b>			<b>2.612.065,92</b>	<b>2.768.964,84</b>	<b>16,50</b>
A2A SPA	EUR	209.370	331.308,03	389.218,83	2,32
BANCO BPM SPA - REGISTERED	EUR	43.452	196.287,96	207.744,01	1,24
BRUNELLO CUCINELLI	EUR	1.641	135.129,90	145.392,60	0,87
ENEL SPA	EUR	21.713	132.162,83	146.128,49	0,87
FERRARI	EUR	436	115.561,48	133.067,20	0,79
INTESA SANPAOLO	EUR	52.437	133.257,27	138.617,21	0,83
LEONARDO SPA	EUR	9.764	126.662,72	145.825,34	0,87
MEDIOBANCA	EUR	35.205	397.518,05	394.472,03	2,35
MONCLER SPA	EUR	5.860	357.276,89	326.402,00	1,94
POSTE ITALIANE SPA	EUR	9.462	89.169,39	97.222,05	0,58
PRYSMIAN SPA	EUR	1.333	48.981,51	54.879,61	0,33
RECORDATI SPA	EUR	3.639	167.129,35	177.692,37	1,06
SNAM SPA	EUR	50.028	240.452,30	232.880,34	1,39
UNICREDIT SPA REGS	EUR	7.304	141.168,24	179.422,76	1,07
<b>Luxembourg</b>			<b>312.947,43</b>	<b>328.802,84</b>	<b>1,96</b>
TENARIS - REG SHS	EUR	20.883	312.947,43	328.802,84	1,96
<b>Pays-Bas</b>			<b>2.252.089,67</b>	<b>2.174.654,30</b>	<b>12,96</b>
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	EUR	31.743	447.479,16	431.387,37	2,57
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	468	178.811,83	219.936,60	1,31
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	EUR	9.320	112.497,49	95.203,80	0,57
DSM KONINKLIJKE	EUR	1.670	199.147,50	190.463,50	1,13
EURONEXT NV	EUR	1.933	142.558,75	152.030,45	0,91
HEINEKEN HOLDING	EUR	675	55.632,93	51.705,00	0,31
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	19.068	535.959,99	496.054,02	2,96
NN GROUP NV	EUR	12.150	480.988,94	434.362,50	2,59
RANDSTAD BR	EUR	893	49.241,28	50.650,96	0,30
ROYAL PHILIPS NV	EUR	2.507	49.771,80	52.860,10	0,31
<b>Portugal</b>			<b>341.596,63</b>	<b>354.234,80</b>	<b>2,11</b>
GALP ENERGIA,SA REG.SHS -B-	EUR	19.252	244.428,47	256.821,68	1,53
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	4.228	97.168,16	97.413,12	0,58

# SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Suisse</b>			<b>307.575,19</b>	<b>322.078,65</b>	<b>1,92</b>
DSM FIRMENICH	EUR	717	67.112,28	65.964,00	0,39
STMICROELECTRONICS	EUR	5.665	240.462,91	256.114,65	1,53
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>16.145.455,79</b>	<b>16.743.316,90</b>	<b>99,75</b>
<b>Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)</b>				<b>105.460,38</b>	<b>0,63</b>
<b>Autres actifs/(passifs) nets</b>				<b>-63.658,07</b>	<b>-0,38</b>
<b>Total</b>				<b>16.785.119,21</b>	<b>100,00</b>

## **SEVEN UCITS - Seven Force 5**

## SEVEN UCITS - Seven Force 5

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>58.364.917,04</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	51.822.622,76
<i>Prix de revient</i>		50.476.484,91
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation		178.870,00
<i>Options achetées au prix de revient</i>		172.825,00
Avoirs en banque et liquidités	2.4	5.471.239,42
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	879.300,32
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		12.884,54
<b>Passifs</b>		<b>1.911.226,89</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation		53.785,00
<i>Options vendues au prix de revient</i>		56.575,00
Découvert bancaire	2.4	1.579.574,25
A payer sur rachats		72.750,73
Commissions de gestion à payer	3	47.346,09
Commissions de dépositaire à payer	5	4.994,43
Frais d'audit à payer		29.175,95
Taxe d'abonnement à payer	7	1.439,39
Autres passifs		122.161,05
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>56.453.690,15</b>

## SEVEN UCITS - Seven Force 5

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	<i>Exprimé en EUR</i>
<b>Revenus</b>		<b>892.013,23</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		742.383,38
Intérêts bancaires		137.932,57
Autres revenus		11.697,28
<b>Dépenses</b>		<b>1.837.498,24</b>
Commissions de gestion	3	652.403,90
Commissions de dépositaire	5	62.399,77
Commissions d'administration	6	29.822,80
Frais de domiciliation		6.064,83
Frais d'audit		37.441,48
Frais légaux		19.149,76
Frais de transaction	2.10	832.827,45
Rémunération administrateurs		46.128,71
Taxe d'abonnement	7	6.310,85
Intérêts payés sur découvert bancaire		75.588,17
Autres dépenses	8	69.360,52
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-945.485,01</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	-50.954,42
- options		-83.807,61
- contrats futures	2.7	-176.337,28
- change	2.5	-287.990,01
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>-1.544.574,33</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	2.158.920,24
- options		8.835,00
- contrats futures	2.7	1.008.683,21
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>1.631.864,12</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		968.642,41
Rachats d'actions de capitalisation		-12.564.586,27
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-9.964.079,74</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>66.417.769,89</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>56.453.690,15</b>

## SEVEN UCITS - Seven Force 5

---

### Statistiques

---

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>56.453.690,15</b>	<b>66.417.769,89</b>	<b>75.036.233,26</b>
<b>EUR - I (cap)</b>				
Nombre d'actions		445.166,589	541.660,750	523.543,528
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	122,74	118,90	140,10
<b>EUR - R (cap)</b>				
Nombre d'actions		17.189,485	19.584,869	13.879,968
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	105,53	102,78	121,75

## SEVEN UCITS - Seven Force 5

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>18.784.418,51</b>	<b>19.961.855,37</b>	<b>35,36</b>
<b>Actions</b>			<b>13.788.230,83</b>	<b>14.465.674,19</b>	<b>25,62</b>
<b>Allemagne</b>			<b>1.929.685,13</b>	<b>1.939.616,89</b>	<b>3,44</b>
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	703	73.333,61	70.848,34	0,13
BECHTLE	EUR	1.806	84.014,70	81.974,34	0,15
BEIERSDORF AG	EUR	942	115.729,17	127.829,40	0,23
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	1.132	118.884,44	111.886,88	0,20
DEUTSCHE LUFTHANSA AG - REG SHS	EUR	10.965	102.598,08	88.246,32	0,16
E.ON SE	EUR	11.244	131.182,65	136.614,60	0,24
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	EUR	1.780	78.284,68	67.568,80	0,12
GEA GROUP AG	EUR	2.811	110.981,58	105.946,59	0,19
HANNOVER RUECK SE	EUR	206	37.252,99	44.557,80	0,08
HAPAG-LLOYDS NAM-AKT	EUR	1.004	177.211,14	135.540,00	0,24
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	1.820	127.042,82	147.310,80	0,26
HUGO BOSS AG	EUR	350	23.091,35	23.611,00	0,04
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	EUR	2.740	90.488,33	103.572,00	0,18
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	EUR	117	25.917,12	22.844,25	0,04
MUENCHENER RUECK - REG SHS	EUR	230	68.504,97	86.273,00	0,15
RHEINMETALL AG	EUR	228	61.495,32	65.436,00	0,12
SAP AG	EUR	238	28.957,97	33.196,24	0,06
SCOUT24	EUR	351	22.499,10	22.520,16	0,04
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	EUR	144	20.874,88	24.468,48	0,04
TELEFONICA - REG SHS	EUR	76.719	179.536,69	180.443,09	0,32
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	EUR	2.316	251.803,54	258.928,80	0,46
<b>Autriche</b>			<b>230.363,13</b>	<b>228.693,54</b>	<b>0,41</b>
BAWAG GROUP AG	EUR	2.790	128.892,68	133.864,20	0,24
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	606	21.164,15	22.258,38	0,04
VOESTALPINE AG	EUR	2.541	80.306,30	72.570,96	0,13
<b>Belgique</b>			<b>125.070,62</b>	<b>128.871,84</b>	<b>0,23</b>
AGEAS NOM	EUR	1.705	70.486,95	67.023,55	0,12
SOLVAY	EUR	1.265	29.336,10	35.078,45	0,06
SYENSQO SA	EUR	284	25.247,57	26.769,84	0,05
<b>Espagne</b>			<b>917.354,05</b>	<b>1.018.404,19</b>	<b>1,80</b>
ACS	EUR	3.646	113.763,69	146.423,36	0,26
AMADEUS IT GROUP SA -A-	EUR	704	46.864,39	45.675,52	0,08
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	EUR	23.685	168.450,06	194.832,81	0,35
BANCO SABADELL PREFERENTIAL SHARE	EUR	50.112	58.883,89	55.774,66	0,10
BANCO SANTANDER SA REG SHS	EUR	5.868	21.429,08	22.178,11	0,04
CAIXABANK SA	EUR	5.476	20.957,49	20.403,58	0,04
GRIFOLS SA -A-	EUR	1.737	20.930,12	26.845,34	0,05
INDITEX SHARE FROM SPLIT	EUR	5.088	155.224,49	200.619,84	0,36
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	6.555	178.359,67	176.985,00	0,31
REDEIA CORPORACION SA	EUR	1.467	24.665,46	21.872,97	0,04
REPSOL SA	EUR	7.940	107.825,71	106.793,00	0,19
<b>États-Unis</b>			<b>5.386.384,90</b>	<b>5.784.502,65</b>	<b>10,25</b>
ADOBE INC	USD	190	98.110,16	102.615,31	0,18
AES CORP	USD	1.608	30.388,52	28.021,55	0,05
AFLAC INC	USD	1.765	115.196,29	131.817,77	0,23
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	754	76.140,91	80.782,06	0,14
ALLSTATE CORP	USD	847	87.842,14	107.330,88	0,19
ALPHABET INC -A-	USD	442	56.742,35	55.893,70	0,10
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	164	47.064,82	56.390,82	0,10
AMGEN INC	USD	856	193.830,58	223.188,45	0,40

## SEVEN UCITS - Seven Force 5

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
AT&T INC	USD	10.437	142.699,32	158.541,49	0,28
BAKER HUGHES RG-A REGISTERED SHS -A-	USD	863	27.539,67	26.702,88	0,05
BANK OF NY MELLON	USD	1.197	51.209,78	56.401,44	0,10
BEST BUY CO INC	USD	1.206	83.218,72	85.462,07	0,15
BOOKING HOLDINGS INC	USD	37	91.840,67	118.813,33	0,21
BORGWARNER INC	USD	1.717	63.292,09	55.723,03	0,10
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	1.746	90.734,94	81.100,13	0,14
BROADRIDGE FINANCIAL SOL -W/I	USD	449	73.060,38	83.629,88	0,15
C.H.ROBINSON WORLWIDE INC	USD	700	58.880,51	54.744,04	0,10
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	324	66.888,21	79.887,64	0,14
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	USD	26	48.961,55	53.827,87	0,10
CHURCH AND DWIGHT CO	USD	306	26.718,66	26.194,14	0,05
COPART INC	USD	3.489	137.478,68	154.764,86	0,27
DEERE & CO	USD	158	58.779,46	57.194,10	0,10
DELTA AIR LINES	USD	766	30.215,89	27.896,78	0,05
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS	USD	1.220	117.903,02	124.137,06	0,22
ELI LILLY & CO	USD	150	51.821,71	79.154,48	0,14
EQT	USD	725	26.542,74	25.373,20	0,04
FEDEX CORP	USD	332	73.836,22	76.029,55	0,13
FORTINET	USD	1.111	66.529,13	58.866,46	0,10
GARTNER INC	USD	66	20.508,73	26.952,66	0,05
GEN DIGITAL INC	USD	6.525	127.754,62	134.794,28	0,24
GENUINE PARTS CO	USD	216	33.860,23	27.081,88	0,05
GILEAD SCIENCES INC	USD	758	59.232,10	55.588,27	0,10
HP ENTERPRISE CO	USD	3.479	51.578,58	53.477,05	0,09
HP INC	USD	1.995	56.346,64	54.342,60	0,10
IBM CORP	USD	182	25.277,93	26.946,18	0,05
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	119	25.033,01	28.217,86	0,05
INTEL CORP	USD	3.999	109.841,63	181.912,60	0,32
INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES INC	USD	2.793	89.440,11	82.527,06	0,15
J.M. SMUCKER CO SHS	USD	262	35.417,52	29.974,71	0,05
KEYCORP	USD	4.411	42.561,94	57.500,93	0,10
LAS VEGAS SANDS CORP	USD	623	33.475,85	27.753,43	0,05
LEIDOS HOLDINGS INC	USD	537	52.561,35	52.618,37	0,09
LINCOLN NATIONAL CORP	USD	7.249	138.907,50	176.984,14	0,31
MARATHON PETROLEUM	USD	1.155	138.379,92	155.122,26	0,27
MARSH MCLENNAN COS	USD	148	27.063,69	25.385,02	0,04
MERCK & CO INC	USD	568	57.199,37	56.057,00	0,10
MICROSOFT CORP	USD	234	71.471,99	79.657,23	0,14
MOLSON COORS - REG SHS -B-	USD	471	26.573,82	26.098,68	0,05
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	823	54.999,31	53.962,69	0,10
NETAPP	USD	319	23.165,21	25.458,78	0,05
NEWELL BRANDS	USD	10.785	113.475,10	84.745,21	0,15
NRG ENERGY - REGISTERED	USD	3.616	127.844,19	169.236,59	0,30
OMNICOM GROUP INC	USD	3.207	246.593,06	251.154,28	0,44
ORACLE CORP	USD	1.244	126.405,25	118.729,84	0,21
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	USD	336	25.024,48	27.213,98	0,05
PACKAGING CORP OF AMERICA	USD	172	26.180,54	25.365,97	0,04
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	66	21.937,23	27.525,64	0,05
PHILLIPS 66	USD	450	49.200,61	54.237,09	0,10
PHINIA - REG SHS	USD	349	11.391,61	9.569,74	0,02
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	USD	1.174	78.812,68	83.608,91	0,15
PULTEGROUP	USD	1.602	111.509,44	149.693,06	0,27
QUEST DIAGNOSTICS	USD	642	77.152,31	80.133,04	0,14
REPUBLIC SERVICES -A-	USD	178	24.199,57	26.573,10	0,05
ROSS STORES INC	USD	221	22.964,98	27.686,77	0,05
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	USD	263	22.358,05	30.829,56	0,05
SALESFORCE INC	USD	224	45.058,88	53.359,31	0,09

## SEVEN UCITS - Seven Force 5

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SERVICENOW INC	USD	42	25.351,92	26.861,52	0,05
STARBUCKS CORP	USD	294	28.304,02	25.552,84	0,05
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	862	26.204,54	29.801,10	0,05
SYNOPSIS	USD	53	21.969,50	24.704,87	0,04
TJX COS INC	USD	655	49.009,80	55.624,45	0,10
T ROWE PRICE GROUP INC	USD	3.456	355.515,70	336.918,16	0,60
VERISK ANALYTICS	USD	241	55.175,44	52.111,76	0,09
W.R.BERKLEY CORP	USD	398	25.763,48	25.480,07	0,05
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	USD	166	55.673,33	52.914,43	0,09
WESTROCK	USD	699	27.433,58	26.273,01	0,05
WHIRLPOOL CORP	USD	513	55.441,97	56.550,05	0,10
WILLIAMS COS INC	USD	792	24.967,69	24.972,04	0,04
WK KELLOGG CO-WI	USD	183	-	2.176,82	0,00
XYLEM INC	USD	275	27.080,18	28.469,65	0,05
YUM BRANDS INC	USD	229	28.479,13	27.086,53	0,05
ZIONS BANCORPORATION NA	USD	1.522	55.788,47	60.444,61	0,11
<b>Finlande</b>			<b>415.482,24</b>	<b>386.226,36</b>	<b>0,68</b>
FORTUM CORP	EUR	8.627	120.850,19	112.668,62	0,20
KONE OYJ -B-	EUR	2.088	100.722,80	94.294,08	0,17
MANDATUM HOLDING OY	EUR	2.856	-	11.623,92	0,02
NESTE	EUR	2.428	98.709,26	78.205,88	0,14
SAMPO	EUR	1.676	75.843,20	66.386,36	0,12
WARTSILA CORPORATION -B-	EUR	1.756	19.356,79	23.047,50	0,04
<b>France</b>			<b>1.306.798,40</b>	<b>1.381.571,29</b>	<b>2,45</b>
ACCOR SA	EUR	694	23.507,68	24.012,40	0,04
AXA SA	EUR	779	21.129,57	22.972,71	0,04
CAPGEMINI SE	EUR	376	64.784,80	70.970,00	0,13
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	EUR	2.653	75.247,86	86.116,38	0,15
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	1.866	21.791,15	23.981,83	0,04
DASSAULT AVIATION SA	EUR	122	22.280,55	21.862,40	0,04
DASSAULT SYST.	EUR	2.165	81.049,81	95.768,78	0,17
EDENRED SA	EUR	442	23.678,16	23.929,88	0,04
ENGIE SA	EUR	2.807	40.572,98	44.681,83	0,08
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	EUR	363	43.303,40	43.523,70	0,08
IPSEN	EUR	219	26.159,00	23.630,10	0,04
KLEPIERRE SA	EUR	9.623	215.070,00	237.495,64	0,42
L'OREAL SA	EUR	216	95.424,88	97.340,40	0,17
LVMH	EUR	131	115.113,55	96.101,60	0,17
PUBLICIS GROUPE	EUR	576	39.745,43	48.384,00	0,09
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	443	72.643,14	80.528,54	0,14
SCOR SE ACT PROV REGROUPEMENT	EUR	9.369	232.334,33	247.903,74	0,44
SODEXO SA	EUR	228	21.211,11	22.713,36	0,04
THALES	EUR	520	71.751,00	69.654,00	0,12
<b>Irlande</b>			<b>487.991,90</b>	<b>553.854,70</b>	<b>0,98</b>
CRH PLC	EUR	3.195	144.320,58	160.836,30	0,28
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	380	71.923,13	82.842,17	0,15
JOHNSON CONTROLS INTL	USD	1.623	87.725,61	84.687,20	0,15
LINDE PLC	USD	71	23.796,08	26.332,31	0,05
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	2.577	160.226,46	199.156,74	0,35
<b>Italie</b>			<b>1.249.146,14</b>	<b>1.321.164,14</b>	<b>2,34</b>
A2A SPA	EUR	103.052	161.334,93	191.573,67	0,34
BANCO BPM SPA - REGISTERED	EUR	21.785	98.537,97	104.154,09	0,18
BRUNELLO CUCINELLI	EUR	750	61.492,10	66.450,00	0,12
ENEL SPA	EUR	10.381	63.077,06	69.864,13	0,12
FERRARI	EUR	205	54.469,04	62.566,00	0,11

# SEVEN UCITS - Seven Force 5

## Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
INTESA SANPAOLO	EUR	25.338	64.426,63	66.981,00	0,12
LEONARDO SPA	EUR	4.712	60.763,89	70.373,72	0,12
MEDIOBANCA	EUR	16.671	187.613,17	186.798,56	0,33
MONCLER SPA	EUR	2.670	166.577,28	148.719,00	0,26
POSTE ITALIANE SPA	EUR	4.540	43.049,23	46.648,50	0,08
PRYSMIAN SPA	EUR	617	22.553,72	25.401,89	0,04
RECORDATI SPA	EUR	1.662	76.202,70	81.155,46	0,14
SNAM SPA	EUR	24.191	117.708,08	112.609,11	0,20
UNICREDIT SPA REGS	EUR	3.577	71.340,34	87.869,01	0,16
<b>Jersey</b>			<b>78.878,72</b>	<b>79.841,00</b>	<b>0,14</b>
AMCOR --- REGISTERED SHS	USD	9.149	78.878,72	79.841,00	0,14
<b>Luxembourg</b>			<b>159.524,29</b>	<b>167.337,86</b>	<b>0,30</b>
TENARIS - REG SHS	EUR	10.628	159.524,29	167.337,86	0,30
<b>Pays-Bas</b>			<b>1.186.409,72</b>	<b>1.145.031,42</b>	<b>2,03</b>
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	EUR	14.562	205.896,56	197.897,58	0,35
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	226	85.380,38	106.208,70	0,19
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	EUR	4.497	55.004,27	45.936,86	0,08
DSM KONINKLIJKE	EUR	1.744	208.233,60	198.903,20	0,35
EURONEXT NV	EUR	923	68.071,25	72.593,95	0,13
HEINEKEN HOLDING	EUR	316	26.592,19	24.205,60	0,04
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	9.352	272.449,83	243.292,28	0,43
NN GROUP NV	EUR	5.802	218.835,93	207.421,50	0,37
RANDSTAD BR	EUR	411	22.241,54	23.311,92	0,04
ROYAL PHILIPS NV	EUR	1.198	23.704,17	25.259,83	0,04
<b>Portugal</b>			<b>169.306,49</b>	<b>175.889,14</b>	<b>0,31</b>
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	EUR	9.755	123.987,87	130.131,70	0,23
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	1.986	45.318,62	45.757,44	0,08
<b>Suisse</b>			<b>145.835,14</b>	<b>154.669,15</b>	<b>0,27</b>
DSM FIRMENICH	EUR	347	32.424,16	31.924,00	0,06
STMICROELECTRONICS	EUR	2.715	113.410,98	122.745,15	0,22
<b>Produits structurés</b>			<b>4.996.187,68</b>	<b>5.496.181,18</b>	<b>9,74</b>
<b>France</b>			<b>4.996.187,68</b>	<b>5.496.181,18</b>	<b>9,74</b>
NATIXIS SA 0.00 19-29 01/03U	EUR	4.778.000	4.996.187,68	5.496.181,18	9,74
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>26.356.576,25</b>	<b>26.423.204,38</b>	<b>46,81</b>
<b>Bons du trésor</b>			<b>26.356.576,25</b>	<b>26.423.204,38</b>	<b>46,81</b>
<b>France</b>			<b>26.356.576,25</b>	<b>26.423.204,38</b>	<b>46,81</b>
0473820FRENCH R ZCP 070224	EUR	5.000.000	4.972.484,76	4.980.637,42	8,82
0473820FRENCH R ZCP 100124	EUR	5.000.000	4.974.670,64	4.994.934,13	8,85
FRANCE TREASURY BILL ZCP 140224	EUR	5.000.000	4.972.640,53	4.977.200,44	8,82
FRANCE TREASURY BILL ZCP 170124	EUR	3.000.000	2.983.446,35	2.994.788,67	5,30
FRAN TREA BILL BTF ZCP 31-01-24	EUR	5.000.000	4.972.106,49	4.983.987,06	8,83
FREN REP PRES ZCP 24-01-24	EUR	3.500.000	3.481.227,48	3.491.656,66	6,18
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>5.335.490,15</b>	<b>5.437.563,01</b>	<b>9,63</b>
<b>Actions/Parts de fonds d'investissements</b>			<b>5.335.490,15</b>	<b>5.437.563,01</b>	<b>9,63</b>
<b>Luxembourg</b>			<b>5.335.490,15</b>	<b>5.437.563,01</b>	<b>9,63</b>
SEVEN FORCE 10 EUR - P	EUR	4.000	400.000,00	361.800,00	0,64
SEVEN UCITS - SEVEN EUROPEAN EQ EUR-I (cap)	EUR	10.260	2.274.999,61	2.447.868,50	4,34
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2 EUR - I	EUR	26.180	2.610.490,54	2.579.219,51	4,57

## SEVEN UCITS - Seven Force 5

---

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2 EUR - R	EUR	500	50.000,00	48.675,00	0,09
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>50.476.484,91</b>	<b>51.822.622,76</b>	<b>91,80</b>
<b>Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)</b>				<b>3.891.665,17</b>	<b>6,89</b>
<b>Autres actifs/(passifs) nets</b>				<b>739.402,22</b>	<b>1,31</b>
<b>Total</b>				<b>56.453.690,15</b>	<b>100,00</b>

## **SEVEN UCITS - Seven Force 10**

## SEVEN UCITS - Seven Force 10

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>2.405.266,76</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	2.154.841,55
<i>Prix de revient</i>		2.105.472,45
Avoirs en banque et liquidités	2.4	205.256,42
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	44.469,12
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		699,67
<b>Passifs</b>		<b>52.357,50</b>
Découvert bancaire	2.4	44.469,13
Commissions de gestion à payer	3	2.089,62
Commissions de dépositaire à payer	5	208,03
Frais d'audit à payer		570,39
Taxe d'abonnement à payer	7	96,82
Autres passifs		4.923,51
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>2.352.909,26</b>

# SEVEN UCITS - Seven Force 10

## Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Revenus</b>		<b>34.327,12</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		22.772,37
Intérêts bancaires		10.912,41
Autres revenus		642,34
<b>Dépenses</b>		<b>63.445,12</b>
Commissions de gestion	3	23.908,19
Commissions de dépositaire	5	2.166,17
Commissions d'administration	6	1.016,27
Frais de domiciliation		210,51
Frais d'audit		1.019,22
Frais légaux		685,51
Frais de transaction	2.10	19.972,63
Rémunération administrateurs		1.572,74
Taxe d'abonnement	7	368,93
Intérêts payés sur découvert bancaire		8.477,68
Autres dépenses	8	4.047,27
<b>Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements</b>		<b>-29.118,00</b>
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2.3	47.778,37
- options		-704,04
- contrats futures	2.7	71.001,09
- change	2.5	-17.599,15
<b>Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>71.358,27</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	65.540,14
- contrats futures	2.7	58.706,26
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>195.604,67</b>
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>195.604,67</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>2.157.304,59</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>2.352.909,26</b>

## SEVEN UCITS - Seven Force 10

---

### Statistiques

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>2.352.909,26</b>	<b>2.157.304,59</b>	<b>2.599.855,60</b>
<b>EUR - I (cap)</b>				
Nombre d'actions		1.774,018	1.774,018	1.774,018
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	79,32	72,66	87,59
<b>EUR - A (cap)</b>				
Nombre d'actions		20.000,000	20.000,000	20.000,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	91,61	83,92	101,04
<b>EUR - P (cap)</b>				
Nombre d'actions		4.200,280	4.200,280	4.200,280
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	90,45	83,31	100,86

## SEVEN UCITS - Seven Force 10

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>813.453,57</b>	<b>858.686,22</b>	<b>36,49</b>
<b>Actions</b>			<b>813.453,57</b>	<b>858.686,22</b>	<b>36,49</b>
<b>Allemagne</b>			<b>114.227,09</b>	<b>117.908,72</b>	<b>5,01</b>
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	43	4.512,05	4.333,54	0,18
BECHTLE	EUR	110	5.124,49	4.992,90	0,21
BEIERSDORF AG	EUR	57	6.971,99	7.734,90	0,33
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	69	6.812,61	6.819,96	0,29
DEUTSCHE LUFTHANSA AG - REG SHS	EUR	666	6.202,23	5.359,97	0,23
E.ON SE	EUR	683	7.846,12	8.298,45	0,35
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	EUR	108	4.726,89	4.099,68	0,17
GEA GROUP AG	EUR	171	6.440,15	6.444,99	0,27
HANNOVER RUECK SE	EUR	13	2.400,20	2.811,90	0,12
HAPAG-LLOYDS NAM-AKT	EUR	61	8.936,98	8.235,00	0,35
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	110	7.685,69	8.903,40	0,38
HUGO BOSS AG	EUR	21	1.385,19	1.416,66	0,06
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	EUR	166	5.472,21	6.274,80	0,27
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	EUR	7	1.554,66	1.366,75	0,06
MUENCHENER RUECK - REG SHS	EUR	14	4.139,19	5.251,40	0,22
RHEINMETALL AG	EUR	14	3.669,81	4.018,00	0,17
SAP AG	EUR	14	1.724,76	1.952,72	0,08
SCOUT24	EUR	21	1.346,10	1.347,36	0,06
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	EUR	9	1.340,14	1.529,28	0,06
TELEFONICA - REG SHS	EUR	4.657	10.619,59	10.953,26	0,47
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	EUR	141	15.316,04	15.763,80	0,67
<b>Autriche</b>			<b>13.752,03</b>	<b>13.865,87</b>	<b>0,59</b>
BAWAG GROUP AG	EUR	169	7.702,72	8.108,62	0,34
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	37	1.249,27	1.359,01	0,06
VOESTALPINE AG	EUR	154	4.800,04	4.398,24	0,19
<b>Belgique</b>			<b>7.599,22</b>	<b>7.920,13</b>	<b>0,34</b>
AGEAS NOM	EUR	104	4.248,99	4.088,24	0,17
SOLVAY	EUR	77	3.022,11	2.135,21	0,09
SYENSQO SA	EUR	18	328,12	1.696,68	0,07
<b>Espagne</b>			<b>55.100,62</b>	<b>61.825,01</b>	<b>2,63</b>
ACS	EUR	221	6.870,59	8.875,36	0,38
AMADEUS IT GROUP SA -A-	EUR	43	2.864,52	2.789,84	0,12
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	EUR	1.438	10.124,34	11.828,99	0,50
BANCO SABADELL PREFERENTIAL SHARE	EUR	3.042	3.519,71	3.385,75	0,14
BANCO SANTANDER SA REG SHS	EUR	356	1.250,22	1.345,50	0,06
CAIXABANK SA	EUR	332	1.242,98	1.237,03	0,05
GRIFOLS SA -A-	EUR	105	1.265,18	1.622,78	0,07
INDITEX SHARE FROM SPLIT	EUR	309	9.325,25	12.183,87	0,52
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	398	10.696,00	10.746,00	0,46
REDEIA CORPORACION SA	EUR	89	1.481,34	1.326,99	0,06
REPSOL SA	EUR	482	6.460,49	6.482,90	0,28
<b>États-Unis</b>			<b>318.079,69</b>	<b>340.597,17</b>	<b>14,48</b>
ADOBE INC	USD	11	5.771,40	5.940,89	0,25
AES CORP	USD	95	1.823,23	1.655,50	0,07
AFLAC INC	USD	104	6.872,36	7.767,17	0,33
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	44	4.458,09	4.714,07	0,20
ALLSTATE CORP	USD	50	5.199,52	6.335,94	0,27
ALPHABET INC -A-	USD	26	3.247,24	3.287,86	0,14
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	10	2.666,21	3.438,46	0,15
AMGEN INC	USD	50	11.231,77	13.036,71	0,55

## SEVEN UCITS - Seven Force 10

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
AT&T INC	USD	615	8.460,76	9.342,05	0,40
BAKER HUGHES RG-A REGISTERED SHS -A-	USD	51	1.622,35	1.578,04	0,07
BANK OF NY MELLON	USD	71	3.064,57	3.345,45	0,14
BEST BUY CO INC	USD	71	4.809,61	5.031,35	0,21
BOOKING HOLDINGS INC	USD	2	4.844,50	6.422,34	0,27
BORGWARNER INC	USD	101	4.189,60	3.277,83	0,14
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	103	5.406,17	4.784,26	0,20
BROADRIDGE FINANCIAL SOL -W/I	USD	26	4.182,55	4.842,71	0,21
C.H.ROBINSON WORLWIDE INC	USD	41	3.469,49	3.206,44	0,14
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	19	3.923,98	4.684,77	0,20
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	USD	2	3.814,21	4.140,61	0,18
CHURCH AND DWIGHT CO	USD	18	1.573,50	1.540,83	0,07
COPART INC	USD	206	8.078,64	9.137,74	0,39
DEERE & CO	USD	9	3.378,15	3.257,89	0,14
DELTA AIR LINES	USD	45	1.770,58	1.638,84	0,07
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS	USD	72	6.948,72	7.326,12	0,31
ELI LILLY & CO	USD	9	3.212,01	4.749,27	0,20
EQT	USD	43	1.572,56	1.504,89	0,06
FEDEX CORP	USD	20	4.419,21	4.580,09	0,19
FORTINET	USD	65	3.910,24	3.444,03	0,15
GARTNER INC	USD	4	1.279,90	1.633,49	0,07
GEN DIGITAL INC	USD	385	7.769,58	7.953,38	0,34
GENUINE PARTS CO	USD	13	2.083,24	1.629,93	0,07
GILEAD SCIENCES INC	USD	45	3.542,76	3.300,10	0,14
HP ENTERPRISE CO	USD	205	3.107,86	3.151,13	0,13
HP INC	USD	118	3.498,81	3.214,25	0,14
IBM CORP	USD	11	1.526,65	1.628,62	0,07
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	7	1.482,57	1.659,87	0,07
INTEL CORP	USD	236	6.611,69	10.735,53	0,46
INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES INC	USD	165	5.292,92	4.875,39	0,21
J.M. SMUCKER CO SHS	USD	15	2.051,99	1.716,11	0,07
KEYCORP	USD	260	2.509,29	3.389,31	0,14
LAS VEGAS SANDS CORP	USD	37	1.981,22	1.648,28	0,07
LEIDOS HOLDINGS INC	USD	32	3.133,60	3.135,55	0,13
LINCOLN NATIONAL CORP	USD	427	8.240,96	10.425,19	0,44
MARATHON PETROLEUM	USD	68	7.710,05	9.132,74	0,39
MARSH MCLENNAN COS	USD	9	1.639,95	1.543,68	0,07
MERCK & CO INC	USD	33	3.258,68	3.256,83	0,14
MICROSOFT CORP	USD	14	4.282,25	4.765,82	0,20
MOLSON COORS - REGISTERED SHS -B-	USD	28	1.547,90	1.551,51	0,07
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	49	3.286,33	3.212,85	0,14
NETAPP	USD	19	1.289,65	1.516,35	0,06
NEWELL BRANDS	USD	636	6.653,51	4.997,49	0,21
NRG ENERGY - REGISTERED	USD	213	7.575,03	9.968,86	0,42
OMNICOM GROUP INC	USD	189	14.590,67	14.801,42	0,63
ORACLE CORP	USD	73	7.411,71	6.967,27	0,30
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	USD	20	1.485,84	1.619,88	0,07
PACKAGING CORP OF AMERICA	USD	10	1.522,12	1.474,77	0,06
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	4	1.349,60	1.668,22	0,07
PHILLIPS 66	USD	26	2.821,83	3.133,70	0,13
PHINIA - REG SHS	USD	13	-	356,47	0,02
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	USD	69	4.641,97	4.913,98	0,21
PULTEGROUP	USD	94	6.537,50	8.783,49	0,37
QUEST DIAGNOSTICS	USD	38	4.654,79	4.743,08	0,20
REPUBLIC SERVICES -A-	USD	10	1.357,42	1.492,87	0,06
ROSS STORES INC	USD	13	1.376,86	1.628,63	0,07
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	USD	16	1.517,84	1.875,56	0,08
SALESFORCE INC	USD	13	2.613,57	3.096,75	0,13

## SEVEN UCITS - Seven Force 10

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SERVICENOW INC	USD	2	1.207,23	1.279,12	0,05
STARBUCKS CORP	USD	17	1.629,97	1.477,54	0,06
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	51	1.559,56	1.763,17	0,07
SYNOPSIS	USD	3	1.241,73	1.398,39	0,06
TJX COS INC	USD	39	2.956,60	3.311,99	0,14
T ROWE PRICE GROUP INC	USD	204	21.405,62	19.887,53	0,85
VERISK ANALYTICS	USD	14	3.138,35	3.027,24	0,13
W.R.BERKLEY CORP	USD	23	1.488,84	1.472,47	0,06
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	USD	10	3.363,89	3.187,62	0,14
WESTROCK	USD	41	1.609,12	1.541,05	0,07
WHIRLPOOL CORP	USD	30	3.237,35	3.307,02	0,14
WILLIAMS COS INC	USD	47	1.481,66	1.481,93	0,06
WK KELLOGG CO-WI	USD	7	-	83,27	0,00
XYLEM INC	USD	16	1.647,69	1.656,42	0,07
YUM BRANDS INC	USD	13	1.620,28	1.537,66	0,07
ZIONS BANCORPORATION NA	USD	90	3.332,47	3.574,25	0,15
<b>Finlande</b>			<b>24.368,24</b>	<b>23.193,72</b>	<b>0,99</b>
FORTUM CORP	EUR	524	7.065,05	6.843,44	0,29
KONE OYJ -B-	EUR	127	6.197,34	5.735,32	0,24
MANDATUM HOLDING OY	EUR	107	-	435,49	0,02
NESTE	EUR	147	5.472,22	4.734,87	0,20
SAMPO	EUR	102	4.454,17	4.040,22	0,17
WARTSILA CORPORATION -B-	EUR	107	1.179,46	1.404,38	0,06
<b>France</b>			<b>78.678,12</b>	<b>83.841,60</b>	<b>3,56</b>
ACCOR SA	EUR	42	1.422,17	1.453,20	0,06
AXA SA	EUR	47	1.276,33	1.386,03	0,06
CAPGEMINI SE	EUR	23	3.962,90	4.341,25	0,18
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	113	1.320,84	1.452,28	0,06
DASSAULT AVIATION SA	EUR	7	1.255,61	1.254,40	0,05
DASSAULT SYST.	EUR	131	4.926,77	5.794,79	0,25
EDENRED SA	EUR	27	1.504,04	1.461,78	0,06
ENGIE SA	EUR	170	2.424,13	2.706,06	0,12
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	EUR	22	2.624,60	2.637,80	0,11
IPSEN	EUR	13	1.548,50	1.402,70	0,06
KLEPIERRE SA	EUR	584	12.435,48	14.413,12	0,61
L'OREAL SA	EUR	13	5.411,46	5.858,45	0,25
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	8	6.803,24	5.868,80	0,25
MICHELIN (CGDE)	EUR	161	4.578,58	5.226,06	0,22
PUBLICIS GROUPE	EUR	35	2.407,13	2.940,00	0,12
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	27	4.427,46	4.908,06	0,21
SCOR SE ACT PROV REGROUPEMENT	EUR	569	14.607,05	15.055,74	0,64
SODEXO SA	EUR	14	1.331,23	1.394,68	0,06
THALES	EUR	32	4.410,60	4.286,40	0,18
<b>Irlande</b>			<b>25.826,47</b>	<b>29.076,58</b>	<b>1,23</b>
CRH PLC	EUR	120	5.485,59	6.040,80	0,26
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	22	4.254,76	4.796,13	0,20
JOHNSON CONTROLS INTL	USD	96	5.134,93	5.009,22	0,21
LINDE PLC	USD	4	1.332,96	1.483,51	0,06
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	152	9.618,23	11.746,92	0,50
<b>Italie</b>			<b>75.449,70</b>	<b>80.092,86</b>	<b>3,40</b>
A2A SPA	EUR	6.256	9.668,92	11.629,90	0,49
BANCO BPM SPA - REGISTERED	EUR	1.323	5.917,25	6.325,26	0,27
BRUNELLO CUCINELLI	EUR	46	3.785,70	4.075,60	0,17
ENEL SPA	EUR	630	3.821,24	4.239,90	0,18
FERRARI	EUR	12	3.254,29	3.662,40	0,16
INTESA SANPAOLO	EUR	1.538	3.829,35	4.065,70	0,17

## SEVEN UCITS - Seven Force 10

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
LEONARDO SPA	EUR	286	3.707,71	4.271,41	0,18
MEDIOBANCA	EUR	1.012	11.401,51	11.339,46	0,48
MONCLER SPA	EUR	162	9.923,70	9.023,40	0,38
POSTE ITALIANE SPA	EUR	276	2.659,39	2.835,90	0,12
PRYSMIAN SPA	EUR	37	1.325,15	1.523,29	0,06
RECORDATI SPA	EUR	101	4.630,85	4.931,83	0,21
SNAM SPA	EUR	1.469	7.157,84	6.838,20	0,29
UNICREDIT SPA REGS	EUR	217	4.366,80	5.330,61	0,23
<b>Jersey</b>			<b>4.664,57</b>	<b>4.703,72</b>	<b>0,20</b>
AMCOR --- REGISTERED SHS	USD	539	4.664,57	4.703,72	0,20
<b>Luxembourg</b>			<b>9.541,06</b>	<b>10.155,53</b>	<b>0,43</b>
TENARIS - REG SHS	EUR	645	9.541,06	10.155,53	0,43
<b>Pays-Bas</b>			<b>67.230,44</b>	<b>65.428,54</b>	<b>2,78</b>
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	EUR	884	12.487,66	12.013,56	0,51
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	14	5.331,76	6.579,30	0,28
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	EUR	273	3.320,35	2.788,70	0,12
DSM KONINKLIJKE	EUR	69	7.872,60	7.869,45	0,33
EURONEXT NV	EUR	56	4.130,00	4.404,40	0,19
HEINEKEN HOLDING	EUR	19	1.594,27	1.455,40	0,06
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	568	16.422,08	14.776,52	0,63
NN GROUP NV	EUR	352	13.324,23	12.584,00	0,53
RANDSTAD BR	EUR	25	1.304,98	1.418,00	0,06
ROYAL PHILIPS NV	EUR	73	1.442,51	1.539,21	0,07
<b>Portugal</b>			<b>10.314,38</b>	<b>10.685,12</b>	<b>0,45</b>
GALP ENERGIA,SA REG.SHS -B-	EUR	592	7.549,72	7.897,28	0,34
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	121	2.764,66	2.787,84	0,12
<b>Suisse</b>			<b>8.621,94</b>	<b>9.391,65</b>	<b>0,40</b>
DSM FIRMENICH	EUR	21	1.961,94	1.932,00	0,08
STMICROELECTRONICS	EUR	165	6.660,00	7.459,65	0,32
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>1.292.018,88</b>	<b>1.296.155,33</b>	<b>55,09</b>
<b>Bons du trésor</b>			<b>1.292.018,88</b>	<b>1.296.155,33</b>	<b>55,09</b>
<b>France</b>			<b>1.292.018,88</b>	<b>1.296.155,33</b>	<b>55,09</b>
0473820FRENCH R ZCP 040124	EUR	200.000	198.700,89	199.917,52	8,50
0473820FRENCH R ZCP 070224	EUR	200.000	198.756,94	199.225,63	8,47
0473820FRENCH R ZCP 100124	EUR	200.000	198.908,59	199.797,89	8,49
FRANCE TREASURY BILL ZCP 140224	EUR	200.000	198.739,87	199.070,40	8,46
FRANCE TREASURY BILL ZCP 210224	EUR	200.000	198.760,62	198.943,48	8,46
FRAN TREA BILL BTF ZCP 31-01-24	EUR	100.000	99.368,26	99.678,95	4,24
FREN REP PRES ZCP 24-01-24	EUR	200.000	198.783,71	199.521,46	8,48
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>2.105.472,45</b>	<b>2.154.841,55</b>	<b>91,58</b>
<b>Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)</b>				<b>160.787,29</b>	<b>6,83</b>
<b>Autres actifs/(passifs) nets</b>				<b>37.280,42</b>	<b>1,58</b>
<b>Total</b>				<b>2.352.909,26</b>	<b>100,00</b>

## **SEVEN UCITS - Seven Force 2**

## SEVEN UCITS - Seven Force 2

---

### Etat des actifs nets au 31/12/23

	Note	Exprimé en EUR
<b>Actifs</b>		<b>14.608.359,35</b>
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	13.521.161,70
<i>Prix de revient</i>		13.409.047,69
Options (positions longues) à la valeur d'évaluation		33.466,00
<i>Options achetées au prix de revient</i>		32.335,00
Avoirs en banque et liquidités	2.4	922.781,76
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	129.471,89
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		1.478,00
<b>Passifs</b>		<b>565.750,65</b>
Options (positions courtes) à la valeur d'évaluation		10.063,00
<i>Options vendues au prix de revient</i>		10.585,00
Découvert bancaire	2.4	493.324,85
Commissions de gestion à payer	3	7.127,73
Commissions de dépositaire à payer	5	539,13
Commissions de performance à payer	4	28,13
Frais d'audit à payer		8.172,69
Taxe d'abonnement à payer	7	408,09
Autres passifs		46.087,03
<b>Valeur nette d'inventaire</b>		<b>14.042.608,70</b>

## SEVEN UCITS - Seven Force 2

### Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/23 au 31/12/23

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en EUR</i>
<b>Revenus</b>		<b>151.056,90</b>
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		106.156,70
Intérêts reçus sur instruments du marché monétaire, nets		3.934,13
Intérêts bancaires		39.900,15
Autres revenus		1.065,92
<b>Dépenses</b>		<b>270.747,13</b>
Commissions de gestion	3	129.533,86
Commissions de dépositaire	5	9.879,52
Commissions d'administration	6	8.895,24
Frais de domiciliation		853,52
Frais d'audit		11.351,30
Frais légaux		6.114,58
Frais de transaction	2.10	56.588,09
Rémunération administrateurs		15.989,77
Taxe d'abonnement	7	2.180,64
Intérêts payés sur découvert bancaire		2.904,94
Autres dépenses	8	26.455,67
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>-119.690,23</b>
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2,2,3	361.940,19
- options		-14.635,39
- contrats futures	2.7	-53.276,59
- change	2.5	-57.803,75
<b>Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s</b>		<b>116.534,23</b>
<b>Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :</b>		
- ventes d'investissements	2.2	215.640,40
- options		1.653,00
- contrats futures	2.7	143.759,85
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>477.587,48</b>
Souscriptions d'actions de capitalisation		278.009,33
Rachats d'actions de capitalisation		-10.899.561,05
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs</b>		<b>-10.143.964,24</b>
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>24.186.572,94</b>
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>14.042.608,70</b>

## SEVEN UCITS - Seven Force 2

---

### Statistiques

---

		31/12/23	31/12/22	31/12/21
<b>Total des actifs nets</b>	<b>EUR</b>	<b>14.042.608,70</b>	<b>24.186.572,94</b>	<b>28.579.490,02</b>
<b>EUR - I (cap)</b>				
Nombre d'actions		136.726,792	248.971,646	281.225,481
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	98,54	95,64	101,43
<b>EUR - R (cap)</b>				
Nombre d'actions		5.855,995	3.963,048	536,968
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	97,37	94,83	100,93

## SEVEN UCITS - Seven Force 2

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>1.482.206,71</b>	<b>1.553.278,24</b>	<b>11,06</b>
<b>Actions</b>			<b>1.482.206,71</b>	<b>1.553.278,24</b>	<b>11,06</b>
<b>Allemagne</b>			<b>205.282,73</b>	<b>206.355,94</b>	<b>1,47</b>
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	75	7.820,49	7.558,50	0,05
BECHTLE	EUR	192	8.928,90	8.714,88	0,06
BEIERSDORF AG	EUR	100	12.274,48	13.570,00	0,10
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	121	12.707,60	11.959,64	0,09
DEUTSCHE LUFTHANSA AG - REG SHS	EUR	1.168	10.929,17	9.400,06	0,07
E.ON SE	EUR	1.198	13.979,52	14.555,70	0,10
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	EUR	190	8.358,07	7.212,40	0,05
GEA GROUP AG	EUR	299	11.860,27	11.269,31	0,08
HANNOVER RUECK SE	EUR	22	3.975,39	4.758,60	0,03
HAPAG-LLOYDS NAM-AKT	EUR	107	18.832,12	14.445,00	0,10
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	194	13.527,23	15.702,36	0,11
HUGO BOSS AG	EUR	37	2.440,35	2.496,02	0,02
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	EUR	292	9.643,17	11.037,60	0,08
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	EUR	13	2.866,51	2.538,25	0,02
MUENCHENER RUECK - REG SHS	EUR	24	7.114,08	9.002,40	0,06
RHEINMETALL AG	EUR	24	6.481,71	6.888,00	0,05
SAP AG	EUR	25	3.042,20	3.487,00	0,02
SCOUT24	EUR	37	2.371,70	2.373,92	0,02
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	EUR	15	2.174,36	2.548,80	0,02
TELEFONICA - REG SHS	EUR	8.173	19.105,63	19.222,90	0,14
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	EUR	247	26.849,78	27.614,60	0,20
<b>Autriche</b>			<b>24.614,66</b>	<b>24.377,27</b>	<b>0,17</b>
BAWAG GROUP AG	EUR	297	13.761,07	14.250,06	0,10
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	65	2.276,44	2.387,45	0,02
VOESTALPINE AG	EUR	271	8.577,15	7.739,76	0,06
<b>Belgique</b>			<b>13.321,25</b>	<b>13.725,77</b>	<b>0,10</b>
AGEAS NOM	EUR	182	7.521,77	7.154,42	0,05
SOLVAY	EUR	135	3.132,57	3.743,55	0,03
SYENSQO SA	EUR	30	2.666,91	2.827,80	0,02
<b>Espagne</b>			<b>97.691,20</b>	<b>108.459,94</b>	<b>0,77</b>
ACS	EUR	388	12.091,02	15.582,08	0,11
AMADEUS IT GROUP SA -A-	EUR	75	4.994,01	4.866,00	0,03
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	EUR	2.523	17.961,45	20.754,20	0,15
BANCO SABADELL PREFERENTIAL SHARE	EUR	5.339	6.277,56	5.942,31	0,04
BANCO SANTANDER SA REG SHS	EUR	625	2.286,19	2.362,19	0,02
CAIXABANK SA	EUR	583	2.237,63	2.172,26	0,02
GRIFOLS SA -A-	EUR	185	2.229,20	2.859,18	0,02
INDITEX SHARE FROM SPLIT	EUR	542	16.509,45	21.371,06	0,15
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	698	18.970,87	18.846,00	0,13
REDEIA CORPORACION SA	EUR	156	2.625,74	2.325,96	0,02
REPSOL SA	EUR	846	11.508,08	11.378,70	0,08
<b>États-Unis</b>			<b>573.160,00</b>	<b>614.740,27</b>	<b>4,38</b>
ADOBE INC	USD	20	10.329,73	10.801,61	0,08
AES CORP	USD	171	3.232,87	2.979,90	0,02
AFLAC INC	USD	187	12.194,58	13.965,96	0,10
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	80	8.078,19	8.571,04	0,06
ALLSTATE CORP	USD	90	9.301,09	11.404,70	0,08
ALPHABET INC -A-	USD	47	6.038,50	5.943,45	0,04
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	17	4.876,13	5.845,39	0,04
AMGEN INC	USD	91	20.544,67	23.726,81	0,17

## SEVEN UCITS - Seven Force 2

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
AT&T INC	USD	1.107	15.135,21	16.815,70	0,12
BAKER HUGHES RG-A REGISTERED SHS -A-	USD	92	2.935,11	2.846,66	0,02
BANK OF NY MELLON	USD	127	5.444,15	5.984,11	0,04
BEST BUY CO INC	USD	128	8.847,08	9.070,60	0,06
BOOKING HOLDINGS INC	USD	4	9.861,73	12.844,68	0,09
BORGWARNER INC	USD	182	6.706,97	5.906,58	0,04
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	185	9.670,02	8.593,08	0,06
BROADRIDGE FINANCIAL SOL -W/I	USD	48	7.814,12	8.940,39	0,06
C.H.ROBINSON WORLWIDE INC	USD	74	6.230,88	5.787,23	0,04
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	34	7.012,29	8.383,27	0,06
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	USD	3	5.721,31	6.210,91	0,04
CHURCH AND DWIGHT CO	USD	32	2.800,76	2.739,26	0,02
COPART INC	USD	370	14.567,44	16.412,44	0,12
DEERE & CO	USD	17	6.326,70	6.153,80	0,04
DELTA AIR LINES	USD	81	3.196,60	2.949,92	0,02
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS	USD	129	12.490,30	13.125,97	0,09
ELI LILLY & CO	USD	16	5.522,77	8.443,14	0,06
EQT	USD	77	2.819,79	2.694,81	0,02
FEDEX CORP	USD	35	7.775,96	8.015,16	0,06
FORTINET	USD	118	7.049,69	6.252,24	0,04
GARTNER INC	USD	7	2.176,00	2.858,62	0,02
GEN DIGITAL INC	USD	692	13.652,48	14.295,42	0,10
GENUINE PARTS CO	USD	23	3.612,00	2.883,72	0,02
GILEAD SCIENCES INC	USD	80	6.251,83	5.866,84	0,04
HP ENTERPRISE CO	USD	369	5.482,17	5.672,04	0,04
HP INC	USD	212	5.978,96	5.774,75	0,04
IBM CORP	USD	19	2.636,95	2.813,06	0,02
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	13	2.753,27	3.082,62	0,02
INTEL CORP	USD	424	11.641,56	19.287,56	0,14
INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES INC	USD	296	9.473,76	8.746,15	0,06
J.M. SMUCKER CO SHS	USD	28	3.783,83	3.203,40	0,02
KEYCORP	USD	468	4.515,49	6.100,76	0,04
LAS VEGAS SANDS CORP	USD	66	3.556,99	2.940,17	0,02
LEIDOS HOLDINGS INC	USD	57	5.579,18	5.585,19	0,04
LINCOLN NATIONAL CORP	USD	769	14.734,51	18.775,11	0,13
MARATHON PETROLEUM	USD	123	14.752,16	16.519,51	0,12
MARSH MCLENNAN COS	USD	16	2.922,45	2.744,33	0,02
MERCK & CO INC	USD	60	6.031,85	5.921,51	0,04
MICROSOFT CORP	USD	25	7.639,50	8.510,39	0,06
MOLSON COORS - REG SHS -B-	USD	50	2.820,91	2.770,56	0,02
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	87	5.814,74	5.704,44	0,04
NETAPP	USD	34	2.469,02	2.713,47	0,02
NEWELL BRANDS	USD	1.144	12.179,87	8.989,20	0,06
NRG ENERGY - REGISTERED	USD	384	13.537,53	17.972,03	0,13
OMNICOM GROUP INC	USD	340	26.150,50	26.626,90	0,19
ORACLE CORP	USD	132	13.398,30	12.598,34	0,09
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	USD	36	2.677,97	2.915,78	0,02
PACKAGING CORP OF AMERICA	USD	18	2.739,82	2.654,58	0,02
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	7	2.331,00	2.919,39	0,02
PHILLIPS 66	USD	48	5.260,41	5.785,29	0,04
PHINIA - REG SHS	USD	50	1.633,26	1.371,02	0,01
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	USD	124	8.318,33	8.830,92	0,06
PULTEGROUP	USD	170	11.829,87	15.885,03	0,11
QUEST DIAGNOSTICS	USD	68	8.167,31	8.487,61	0,06
REPUBLIC SERVICES -A-	USD	19	2.583,43	2.836,45	0,02
ROSS STORES INC	USD	23	2.391,65	2.881,43	0,02
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	USD	28	2.381,98	3.282,23	0,02
SALESFORCE INC	USD	24	4.827,56	5.717,07	0,04

## SEVEN UCITS - Seven Force 2

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SERVICENOW INC	USD	4	2.414,46	2.558,24	0,02
STARBUCKS CORP	USD	31	2.993,96	2.694,35	0,02
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	91	2.779,01	3.146,06	0,02
SYNOPSIS	USD	6	2.486,29	2.796,78	0,02
TJX COS INC	USD	69	5.164,69	5.859,68	0,04
T ROWE PRICE GROUP INC	USD	367	37.813,73	35.778,06	0,25
VERISK ANALYTICS	USD	26	5.949,59	5.622,02	0,04
W.R.BERKLEY CORP	USD	42	2.718,76	2.688,85	0,02
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	USD	18	6.038,10	5.737,71	0,04
WESTROCK	USD	74	2.904,27	2.781,41	0,02
WHIRLPOOL CORP	USD	54	5.827,24	5.952,64	0,04
WILLIAMS COS INC	USD	84	2.648,08	2.648,55	0,02
WK KELLOGG CO-WI	USD	26	413,34	309,27	0,00
XYLEM INC	USD	29	2.861,23	3.002,25	0,02
YUM BRANDS INC	USD	24	2.986,67	2.838,76	0,02
ZIONS BANCORPORATION NA	USD	161	5.947,54	6.393,94	0,05
<b>Finlande</b>			<b>45.191,53</b>	<b>41.579,25</b>	<b>0,30</b>
FORTUM CORP	EUR	919	12.902,68	12.002,14	0,09
KONE OYJ -B-	EUR	222	10.713,93	10.025,52	0,07
MANDATUM HOLDING OY	EUR	409	1.537,63	1.664,63	0,01
NESTE	EUR	259	10.501,63	8.342,39	0,06
SAMPO	EUR	179	7.474,30	7.090,19	0,05
WARTSILA CORPORATION -B-	EUR	187	2.061,36	2.454,38	0,02
<b>France</b>			<b>139.078,04</b>	<b>147.076,77</b>	<b>1,05</b>
ACCOR SA	EUR	74	2.508,51	2.560,40	0,02
AXA SA	EUR	83	2.252,51	2.447,67	0,02
CAPGEMINI SE	EUR	40	6.892,00	7.550,00	0,05
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	EUR	283	8.026,51	9.186,18	0,07
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	199	2.323,92	2.557,55	0,02
DASSAULT AVIATION SA	EUR	13	2.373,66	2.329,60	0,02
DASSAULT SYST.	EUR	231	8.648,07	10.218,29	0,07
EDENRED SA	EUR	47	2.508,42	2.544,58	0,02
ENGIE SA	EUR	299	4.310,50	4.759,48	0,03
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	EUR	39	4.652,20	4.676,10	0,03
IPSEN	EUR	23	2.763,50	2.481,70	0,02
KLEPIERRE SA	EUR	1.025	22.863,25	25.297,00	0,18
L'OREAL SA	EUR	23	10.162,51	10.364,95	0,07
LVMH	EUR	14	12.325,09	10.270,40	0,07
PUBLICIS GROUPE	EUR	61	4.193,46	5.124,00	0,04
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	47	7.707,06	8.543,66	0,06
SCOR SE ACT PROV REGROUPEMENT	EUR	998	24.750,12	26.407,08	0,19
SODEXO SA	EUR	24	2.227,50	2.390,88	0,02
THALES	EUR	55	7.589,25	7.367,25	0,05
<b>Irlande</b>			<b>57.221,32</b>	<b>64.815,92</b>	<b>0,46</b>
CRH PLC	EUR	458	20.688,52	23.055,72	0,16
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	40	7.553,34	8.720,23	0,06
JOHNSON CONTROLS INTL	USD	172	9.247,45	8.974,86	0,06
LINDE PLC	USD	8	2.706,21	2.967,02	0,02
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	273	17.025,80	21.098,09	0,15
<b>Italie</b>			<b>132.964,03</b>	<b>140.791,94</b>	<b>1,00</b>
A2A SPA	EUR	10.979	17.058,21	20.409,96	0,15
BANCO BPM SPA - REGISTERED	EUR	2.321	10.500,23	11.096,70	0,08
BRUNELLO CUCINELLI	EUR	80	6.552,00	7.088,00	0,05
ENEL SPA	EUR	1.106	6.733,80	7.443,38	0,05
FERRARI	EUR	22	5.832,75	6.714,40	0,05

## SEVEN UCITS - Seven Force 2

### Portefeuille-titres au 31/12/23

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
INTESA SANPAOLO	EUR	2.699	6.852,89	7.134,81	0,05
LEONARDO SPA	EUR	502	6.495,72	7.497,37	0,05
MEDIOBANCA	EUR	1.776	19.994,40	19.900,08	0,14
MONCLER SPA	EUR	284	17.720,70	15.818,80	0,11
POSTE ITALIANE SPA	EUR	484	4.581,59	4.973,10	0,04
PRYSMIAN SPA	EUR	66	2.417,96	2.717,22	0,02
RECORDATI SPA	EUR	177	8.115,45	8.642,91	0,06
SNAM SPA	EUR	2.577	12.522,25	11.995,94	0,09
UNICREDIT SPA REGS	EUR	381	7.586,08	9.359,27	0,07
<b>Jersey</b>			<b>8.370,94</b>	<b>8.473,67</b>	<b>0,06</b>
AMCOR --- REGISTERED SHS	USD	971	8.370,94	8.473,67	0,06
<b>Luxembourg</b>			<b>16.995,11</b>	<b>17.823,34</b>	<b>0,13</b>
TENARIS - REG SHS	EUR	1.132	16.995,11	17.823,34	0,13
<b>Pays-Bas</b>			<b>134.732,84</b>	<b>129.843,73</b>	<b>0,92</b>
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	EUR	1.551	21.937,57	21.078,09	0,15
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	24	9.058,24	11.278,80	0,08
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	EUR	479	5.861,96	4.892,99	0,03
DSM KONINKLIJKE	EUR	255	30.447,00	29.082,75	0,21
EURONEXT NV	EUR	98	7.227,50	7.707,70	0,05
HEINEKEN HOLDING	EUR	34	2.858,54	2.604,40	0,02
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	996	29.022,37	25.910,94	0,18
NN GROUP NV	EUR	618	23.397,81	22.093,50	0,16
RANDSTAD BR	EUR	44	2.389,15	2.495,68	0,02
ROYAL PHILIPS NV	EUR	128	2.532,70	2.698,88	0,02
<b>Portugal</b>			<b>18.052,27</b>	<b>18.744,74</b>	<b>0,13</b>
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	EUR	1.039	13.216,20	13.860,26	0,10
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	212	4.836,07	4.884,48	0,03
<b>Suisse</b>			<b>15.530,79</b>	<b>16.469,69</b>	<b>0,12</b>
DSM FIRMENICH	EUR	37	3.459,47	3.404,00	0,02
STMICROELECTRONICS	EUR	289	12.071,32	13.065,69	0,09
<b>Instruments du marché monétaire</b>			<b>11.926.840,98</b>	<b>11.967.883,46</b>	<b>85,23</b>
<b>Bons du trésor</b>			<b>11.926.840,98</b>	<b>11.967.883,46</b>	<b>85,23</b>
<b>France</b>			<b>11.926.840,98</b>	<b>11.967.883,46</b>	<b>85,23</b>
0473820FRENCH R ZCP 040124	EUR	2.000.000	1.987.008,92	1.999.175,17	14,24
0473820FRENCH R ZCP 070224	EUR	1.000.000	993.784,68	996.128,16	7,09
0473820FRENCH R ZCP 100124	EUR	1.500.000	1.491.814,41	1.498.484,15	10,67
FRANCE TREASURY BILL ZCP 140224	EUR	1.500.000	1.490.549,01	1.493.027,96	10,63
FRANCE TREASURY BILL ZCP 170124	EUR	1.500.000	1.491.577,56	1.497.396,70	10,66
FRANCE TREASURY BILL ZCP 210224	EUR	1.500.000	1.490.704,63	1.492.076,08	10,63
FRAN TREA BILL BTF ZCP 31-01-24	EUR	1.500.000	1.490.523,91	1.495.184,28	10,65
FREN REP PRES ZCP 24-01-24	EUR	1.500.000	1.490.877,86	1.496.410,96	10,66
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>13.409.047,69</b>	<b>13.521.161,70</b>	<b>96,29</b>
<b>Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)</b>				<b>429.456,91</b>	<b>3,06</b>
<b>Autres actifs/(passifs) nets</b>				<b>91.990,09</b>	<b>0,66</b>
<b>Total</b>				<b>14.042.608,70</b>	<b>100,00</b>

## **SEVEN UCITS**

### **Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés**

# SEVEN UCITS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Options

Au 31 décembre 2023, les positions ouvertes sur contrats d'options sont les suivantes :

#### SEVEN UCITS - Seven Force 5

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur indices</b>					
155,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 P4500	EUR	-	178.870,00	6.045,00
				<b>178.870,00</b>	<b>6.045,00</b>
<b>Options émises</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur indices</b>					
155,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 P4100	EUR	988.206,61	-53.785,00	2.790,00
				<b>-53.785,00</b>	<b>2.790,00</b>

#### SEVEN UCITS - Seven Force 2

Quantité	Description	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Valeur d'évaluation (en EUR)	Non réalisé (en EUR)
<b>Options achetées</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur indices</b>					
29,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 P4500	EUR	-	33.466,00	1.131,00
				<b>33.466,00</b>	<b>1.131,00</b>
<b>Options émises</b>					
<b>Options listées</b>					
<b>Options sur indices</b>					
29,00	DJ EURO STOXX 50 20240419 P4100	EUR	184.890,27	-10.063,00	522,00
				<b>-10.063,00</b>	<b>522,00</b>

All the contracts are dealt with the broker CACEIS.

# SEVEN UCITS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats futures

Au 31 décembre 2023, les contrats futures ouverts sont les suivants :

#### SEVEN UCITS - Seven Force 5

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur devises</b>					
1,00	EUR/JPY (CME) 03/24	JPY	124.965,04	-642,12	CACEIS Bank, Paris
89,00	EUR/USD (CME) 03/24	USD	11.117.446,70	216.452,04	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur indices</b>					
100,00	DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	4.521.650,00	-23.400,00	CACEIS Bank, Paris
11,00	FTSE TAIWAN 01/24	USD	621.106,41	398,32	CACEIS Bank, Paris
3,00	HANG SENG INDEX 01/24	HKD	296.450,57	6.747,24	CACEIS Bank, Paris
66,00	IFSC NIFTY 50 01/24	USD	2.596.790,66	11.256,05	CACEIS Bank, Paris
21,00	MSCI.SING INDEX 01/24	SGD	411.871,80	10.160,24	CACEIS Bank, Paris
15,00	NIKKEI 225 (SGX) 03/24	JPY	1.611.606,97	19.857,64	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur obligations</b>					
141,00	EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	14.390.671,50	182.380,00	CACEIS Bank, Paris
103,00	EURO BUND FUTURE 03/24	EUR	10.562.959,00	223.240,00	CACEIS Bank, Paris
99,00	US 10 YEARS NOTE 03/24	USD	9.485.138,15	66.155,01	CACEIS Bank, Paris
159,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 03/24	USD	14.245.826,56	69.860,93	CACEIS Bank, Paris
32,00	US TREASURY BOND 03/24	USD	3.068.845,34	96.834,97	CACEIS Bank, Paris
				<b>879.300,32</b>	

#### SEVEN UCITS - Seven Force 10

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur devises</b>					
1,00	EUR/JPY (CME) 03/24	JPY	124.965,04	-714,36	CACEIS Bank, Paris
4,00	EUR/USD (CME) 03/24	USD	499.660,53	8.228,85	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur indices</b>					
2,00	DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	90.433,00	-140,00	CACEIS Bank, Paris
1,00	FTSE TAIWAN 01/24	USD	56.464,22	36,21	CACEIS Bank, Paris
9,00	IFSC NIFTY 50 01/24	USD	354.107,82	1.388,68	CACEIS Bank, Paris
-2,00	MICRO EMINI SP500 03/24	USD	43.179,56	-302,13	CACEIS Bank, Paris
3,00	MSCI.SING INDEX 01/24	SGD	58.838,83	1.451,46	CACEIS Bank, Paris
2,00	NIKKEI 225 (SGX) 03/24	JPY	214.880,93	2.940,92	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur obligations</b>					
8,00	EURO BUND FUTURE 03/24	EUR	820.424,00	20.490,00	CACEIS Bank, Paris
14,00	US 10 YEARS NOTE 03/24	USD	1.341.332,67	11.089,49	CACEIS Bank, Paris
				<b>44.469,12</b>	

# SEVEN UCITS

## Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

### Contrats futures

#### SEVEN UCITS - Seven Force 2

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
<b>Futures sur devises</b>					
12,00	EUR/USD (CME) 03/24	USD	1.498.981,58	31.421,72	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur indices</b>					
10,00	DJ EURO STOXX 50 03/24	EUR	452.165,00	-2.515,00	CACEIS Bank, Paris
1,00	FTSE TAIWAN 01/24	USD	56.464,22	36,21	CACEIS Bank, Paris
6,00	IFSC NIFTY 50 01/24	USD	236.071,88	1.129,77	CACEIS Bank, Paris
2,00	MSCI.SING INDEX 01/24	SGD	39.225,89	967,64	CACEIS Bank, Paris
1,00	NIKKEI 225 (SGX) 03/24	JPY	107.440,46	1.470,46	CACEIS Bank, Paris
<b>Futures sur obligations</b>					
20,00	EURO BOBL FUTURE 03/24	EUR	2.041.230,00	26.260,00	CACEIS Bank, Paris
14,00	EURO BUND FUTURE 03/24	EUR	1.435.742,00	36.980,00	CACEIS Bank, Paris
14,00	US 10 YEARS NOTE 03/24	USD	1.341.332,67	10.891,46	CACEIS Bank, Paris
23,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 03/24	USD	2.060.717,05	10.127,64	CACEIS Bank, Paris
4,00	US TREASURY BOND 03/24	USD	383.605,67	12.701,99	CACEIS Bank, Paris
				<b>129.471,89</b>	

**SEVEN UCITS**

**Autres notes aux états financiers**

# SEVEN UCITS

---

## Autres notes aux états financiers

### 1 - Généralités

SEVEN UCITS (la "SICAV") est une Société d'Investissement à Capital Variable (« SICAV ») de droit luxembourgeois à compartiments multiples constituée à Luxembourg le 10 avril 2015 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme.

La SICAV est soumise en particulier aux dispositions de la Partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 (« Loi de 2010 ») concernant les organismes de placement collectif, ainsi qu'à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les statuts de la SICAV ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 17 avril 2015 et ont été déposés au Greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

La SICAV a été inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B196158.

En date du 10 avril 2015, le Conseil d'Administration de la SICAV a désigné, sous sa responsabilité et sous son contrôle, SEVEN CAPITAL MANAGEMENT comme société de gestion de la SICAV.

La SICAV peut se composer de différents compartiments représentant chacun une masse d'avoirs et d'engagements spécifiques et correspondant chacun à une politique d'investissement distincte et une devise de référence qui lui sont spécifiques. A l'intérieur de chaque compartiment, les actions peuvent être de classes d'actions distinctes et à l'intérieur de celles-ci, de catégories distinctes.

La SICAV est, dès lors, conçue pour constituer un Organisme de Placement Collectif à compartiments multiples permettant aux investisseurs de choisir le compartiment dont la politique d'investissement correspond le mieux à leurs objectifs et à leur sensibilité.

Au 31 décembre 2023, les compartiments suivants étaient actifs :

SEVEN UCITS - SEVEN EUROPEAN EQUITY FUND

SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5

SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 10

SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2

Pour le compartiment SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 10, est un compartiment diversifié flexible dont l'objectif de volatilité est de 10%, les actions sont également disponibles dans la classe d'action suivante :

Classe EUR-S (cap) : libellée en Euro et destinée aux investisseurs institutionnels « seeder » du compartiment.

Dans chaque compartiment, le Conseil d'Administration de la SICAV peut décider à tout moment d'émettre différentes classes d'actions (« classes d'actions » ou « classes ») dont les actifs seront investis en commun conformément à la politique d'investissement spécifique du compartiment en question, mais feront l'objet d'une structure de commissions spécifique ou présenteront d'autres caractéristiques distinctives propres à chaque classe.

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.1 - Présentation des états financiers

Les états financiers sont préparés en accord avec les principes comptables généralement admis et sont présentés conformément à la loi et à la réglementation en vigueur à Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif (« OPC »).

#### 2.2 - Evaluation du portefeuille-titres

L'évaluation des valeurs mobilières cotées ou négociées sur un marché réglementé au sens de la Loi de 2010 ou négociées sur un autre marché d'un Etat membre de l'UE qui est réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE ou négociées sur un autre marché d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public (les trois pouvant également être qualifiés de « Marché Réglementé »), est basée sur le dernier cours de clôture connu daté du Jour d'Evaluation et si ces valeurs mobilières sont traitées sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours de clôture connu du marché principal de ces valeurs daté du Jour d'Evaluation.

Les titres non cotés en Bourse ou sur un autre marché réglementé ainsi que les titres cotés dont les cours ne sont pas représentatifs, sont évalués à leur dernière valeur marchande connue ou, en l'absence de valeur marchande, sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et de bonne foi et sous la direction du Conseil d'Administration de la SICAV.

Si la pratique le permet, les instruments du marché monétaire peuvent être évalués aux derniers cours de clôture datés du jour d'évaluation ou selon la méthode d'amortissement linéaire. En cas d'amortissement linéaire, les positions du portefeuille sont revues régulièrement sous la direction du Conseil d'Administration de la SICAV afin de déterminer s'il existe un écart entre l'évaluation selon la méthode des derniers cours de clôture connus et celle de l'amortissement linéaire. S'il existe un écart susceptible d'entraîner une dilution conséquente ou de léser les actionnaires, des mesures correctives appropriées peuvent être prises, y compris, si nécessaire, le calcul de la valeur nette d'inventaire en utilisant les derniers cours de clôture connus.

Les parts ou actions d'OPC de type ouvert sont évaluées sur base des dernières valeurs nettes d'inventaire disponibles, ou si le prix déterminé n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces actifs, le prix sera déterminé par le Conseil d'Administration de la SICAV d'une manière juste et équitable.

Les parts ou actions d'OPC de type fermé sont évaluées à leurs dernières valeurs de marché connues, ou si le cours n'est pas représentatif de leurs valeurs réelles, elles seront estimées par le Conseil d'Administration de la SICAV avec prudence et de bonne foi.

# SEVEN UCITS

## Autres notes aux états financiers

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.3 - Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres

Les bénéfices nets réalisés et les pertes nettes réalisées sur ventes de titres sont déterminés sur la base de leurs coûts moyens.

#### 2.4 - Liquidités

La valeur des espèces en caisse ou en dépôts, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts venus à échéance non encore touchés, sera constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée. Dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un certain montant qui semblera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

#### 2.5 - Conversion des devises étrangères

Les états financiers annuels incluent une consolidation de tous les compartiments. Ces chiffres consolidés sont exprimés en euros (EUR), monnaie de référence de la SICAV et correspondent à la somme des postes des états financiers de chaque compartiment.

Les valeurs de marché des investissements et autres éléments d'actif et de passif exprimées en devises autres que la devise de référence de chaque compartiment ont été converties aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les coûts des investissements et des opérations enregistrés dans des devises autres que la monnaie de base ont été convertis aux taux de change en vigueur aux dates des transactions/d'acquisitions.

Les revenus et dépenses exprimés en devises autres que la devise de référence du consolidé ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les bénéfices et pertes net(tes) réalisé(e)s sur change sont enregistrés dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

Les principaux taux de change appliqués au 31 décembre 2023 sont les suivants:

1 EUR =	7,45455	DKK	1 EUR =	0,86655	GBP	1 EUR =	8,62575	HKD
1 EUR =	155,73355	JPY	1 EUR =	11,2185	NOK	1 EUR =	4,34375	PLN
1 EUR =	11,1325	SEK	1 EUR =	1,45715	SGD	1 EUR =	1,10465	USD
1 EUR =	20,2013	ZAR						

#### 2.6 - Etats financiers combinés

A la date du rapport, les compartiments suivants ont investi dans des autres compartiments du groupe SEVEN CAPITAL MANAGEMENT :

Ces investissements ne donnent pas lieu à une modification des commissions de gestion supportées par le compartiment mentionné ci-dessus. Aucune commission d'entrée ni de sortie n'est cependant prélevée pour de tels investissements.

Au 31 décembre 2023, le total des investissements croisés s'élève à 5.437.563,01 EUR et donc la valeur liquidative totale combinée en fin d'exercice sans ces investissements croisés s'élèverait à 84.196.764,31 EUR.

Compartiments	Investissements croisés	Montant (en EUR)
SEVEN UCITS - Seven Force 5	SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2 EUR - R	48.675,00
SEVEN UCITS - Seven Force 5	SEVEN UCITS - SEVEN EUROPEAN EQ EUR-I (cap)	2.447.868,50
SEVEN UCITS - Seven Force 5	SEVEN FORCE 10 EUR - P	361.800,00
SEVEN UCITS - Seven Force 5	SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2 EUR - I	2.579.219,51
		<b>5.437.563,01</b>

#### 2.7 - Evaluation des contrats futures

Les contrats de futures ouverts sont évalués à leur dernier cours connu à la date d'évaluation ou à la date de clôture.

La plus ou moins-value nette non réalisée sur contrats futures est présentée dans l'Etat des actifs nets sous la rubrique « Plus-value/moins-value

# SEVEN UCITS

## Autres notes aux états financiers

### 2 - Principales méthodes comptables

#### 2.7 - Evaluation des contrats futures

nette non réalisée sur « contrats futures ». Le bénéfice ou la perte net(te) réalisé(e) et la variation de la plus- ou (moins)-value nette non réalisée sur contrats futures est présentée dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets. Pour le détail des contrats de futures ouverts, veuillez-vous référer à la partie « Notes aux états financiers - état des instruments dérivés ».

#### 2.8 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les dividendes sont présentés nets de taxes retenues à la source. Ceux-ci sont enregistrés comme réalisés à la date de paiement du coupon (dividende « ex-date »). Les intérêts sont comptabilisés prorata temporis.

#### 2.9 - Frais de constitution

Les frais de constitution sont amortis de façon linéaire sur une période de cinq ans.

#### 2.10 - Frais de transaction

Les frais de transaction comprennent tous les frais liés aux coûts de transaction qui ont été définis comme des frais de courtage et autres frais de transaction comme les frais de transactions de banque dépositaire, taxes et autres frais relatifs à l'achat ou la vente de valeurs mobilières, de contrats futures, d'instruments sur le marché monétaire, de produits dérivés ou d'autres actifs éligibles. Ces frais de transactions sont enregistrés séparément dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets dans la rubrique "Frais de transaction".

### 3 - Commission de gestion

En rémunération de ses prestations de gestion, la Société de Gestion perçoit de la SICAV pour son propre compte une commission annuelle.

Cette commission est payable mensuellement et calculée sur base des actifs nets de chaque compartiment au cours du mois sous revue.

Les taux de commission de gestion annuels effectifs à la date du rapport sont les suivants :

Par ailleurs, la Société de gestion peut percevoir de la SICAV pour son compte propre sur chaque transaction une commission de mouvement de 0,20% TTC maximum du montant de la transaction réalisée et pour chaque contrat à terme de 3 euros à 15 euros par contrat à terme.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2023 sont les suivants :

Compartiment	Classes	Taux de commission de gestion TTC par an
SEVEN UCITS - SEVEN EUROPEAN EQUITY FUND	EUR-I (cap)	1,00%
	EUR-R (cap)	1,75%
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5	EUR-I (cap)	1,00%
	EUR-R (cap)	1,50%
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 10	EUR-A (cap)	1,00%
	EUR-I (cap)	1,00%
	EUR-P (cap)	1,50%
	EUR-R (cap)	1,50%
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2	EUR-S (cap)	0,50%
	EUR-I (cap)	0,60%
	EUR-R (cap)	0,90%

### 4 - Commission de performance

Pour le compartiment SEVEN UCITS - SEVEN EUROPEAN EQUITY FUND, la Société de Gestion reçoit à chaque fin d'exercice, une commission de performance pour chaque classe d'actions.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du compartiment est définie comme la différence entre la valeur liquidative du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, la valeur liquidative d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières fictif réalisant la performance de l'indicateur servant de référence pour le calcul de la surperformance

# SEVEN UCITS

---

## Autres notes aux états financiers

### 4 - Commission de performance

(Euro Stoxx 50 Net Return) libellé en euros disponible notamment sur Bloomberg à la référence SX5T index et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment réel.

Lors de chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la performance au-delà de l'indice Euro Stoxx 50 Net Return, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

Pour le compartiment SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5, la Société de Gestion reçoit pour chaque classe d'actions, une commission de performance (frais de gestion variables) équivalente à 10% de la surperformance de la classe par rapport au taux de référence (€STR) avec un minimum à 0%.

Les commissions de performance sont versées au gestionnaire en fin d'exercice.

Les commissions variables suivent le principe du « High Water Mark » : aucune commission variable n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé le niveau depuis la dernière fois qu'une commission variable a été versée. Le « High Water Mark » sert uniquement de condition au paiement de la performance mais n'intervient pas dans la détermination de celle-ci. La performance se calculant toujours totalement et uniquement sur la surperformance du fonds par rapport à l'indice de référence.

Pour le compartiment SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 10, la Société de Gestion reçoit pour chaque classe d'actions, une commission de performance (frais de gestion variables) équivalente à 10% de la surperformance de la classe par rapport au taux de référence (€STR) avec un minimum à 0%.

Les commissions de performance sont versées au gestionnaire en fin d'exercice.

Les commissions variables suivent le principe du « High Water Mark » : aucune commission variable n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé le niveau depuis la dernière fois qu'une commission variable a été versée. Le « High Water Mark » sert uniquement de condition au paiement de la performance mais n'intervient pas dans la détermination de celle-ci. La performance se calculant toujours totalement et uniquement sur la surperformance du fonds par rapport à l'indice de référence.

Pour le compartiment SEVEN UCITS – SEVEN FORCE 2, la Société de Gestion reçoit pour chaque classe d'actions, une commission de performance (frais de gestion variables) équivalente à 10% de la surperformance de la classe par rapport au taux de référence (€STR) avec un minimum à 0%.

Les commissions variables sont versées à la société de gestion en fin d'exercice.

Les commissions variables suivent le principe du « High Water Mark » : aucune commission variable n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé le niveau depuis la dernière fois qu'une commission variable a été versée. Le « High Water Mark » sert uniquement de condition au paiement de la performance mais n'intervient pas dans la détermination de celle-ci. La performance se calculant toujours totalement et uniquement sur la surperformance du fonds par rapport au taux de référence.

Cette année, il n'y a pas de commission de performance à payer pour tous les compartiments de SEVEN UCITS.

### 5 - Commission de banque dépositaire

En rémunération de son activité de banque dépositaire qu'elle rend à la SICAV, la Banque Dépositaire reçoit de la SICAV une commission variable annuelle, payable mensuellement au pro-rata des actifs, et calculée sur la moyenne mensuelle des actifs de chaque compartiment, et calculée sur les actifs net du mois de la structure au taux maximum de 0.25% avec un minimum de 6,500.00 euros par mois pour la structure.

### 6 - Commission d'administration

Les frais administratifs comprennent les commissions d'Agent Administratifs, d'Agent Domiciliaire, d'Agent teneur de Registre.

L'Agent Administratif, pour la tenue de la comptabilité et le calcul des Valeurs Nettes d'Inventaire (VNI), reçoit une commission variable annuelle appliquée par compartiment, payable par douzième à la fin de chaque mois, et calculée sur les actifs nets fin de mois de la structure au taux effectif de 0.25% avec un minimum mensuel de 650.00 euros pour la structure.

L'Agent Domiciliaire reçoit une commission variable appliquée pour la structure, payable par douzième en fin de mois et calculée sur l'actif net fin de mois de la structure au taux maximum de 0.004% avec un minimum mensuel de 650.00 euros pour la structure.

L'Agent teneur de Registre et de Transfert reçoit une commission variable annuelle appliquée par compartiment, payable mensuellement par chaque compartiment au pro-rata des actifs de la structure et calculés sur les actifs nets du mois de la structure au taux maximum de 0.25% avec un minimum de 600.00 euros. L'Agent teneur de Registre et de Transfert charge en outre les frais de transactions liées aux achats et ventes des actifs.

### 7 - Taxe d'abonnement

La SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe d'abonnement correspondant à 0.05% par an de ses avoirs nets. Cette taxe est réduite à 0.01% par an des avoirs nets attribuables aux classes d'actions réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable chaque trimestre et son assiette est constituée par les avoirs nets de la SICAV à la clôture du trimestre concerné. La taxe d'abonnement n'est pas due sur les quotités d'avoirs investis en OPC déjà soumis à l'application de cette taxe. Aucun droit de timbre et aucune taxe ne seront à payer au Luxembourg lors de l'émission des actions de la SICAV.

# SEVEN UCITS

## Autres notes aux états financiers

### 8 - Autres dépenses

Le détail de la rubrique "Autres dépenses" des compartiments SEVEN UCITS sont les suivants :

#### SEVEN UCITS – SEVEN EUROPEAN EQUITY FUND

Frais de publication :	1.130,21	EUR
Frais de registre :	1.155,95	EUR
Frais de traduction :	91,55	EUR
Frais de DICl :	200,00	EUR
Autres frais d'administration :	161,97	EUR
T.V.A :	34,07	EUR
Frais aux actionnaires :	7,39	EUR
Frais de consultant :	383,81	EUR
Frais de commercialisation* :	19.966,31	EUR
Autres charges :	674,64	EUR
	<hr/>	
	23.805,90	

#### SEVEN UCITS – SEVEN FORCE 5

Frais de publication :	2.488,26	EUR
Frais de registre :	4.833,99	EUR
Frais de traduction :	388,87	EUR
Frais de DICl :	200,00	EUR
Autres frais d'administration :	637,29	EUR
Frais aux actionnaires :	27,63	EUR
Frais de consultant :	1.497,07	EUR
Frais de commercialisation* :	56.455,54	EUR
Autres charges :	2.831,87	EUR
	<hr/>	
	69.360,52	

#### SEVEN UCITS – SEVEN FORCE 10

Frais de publication :	756,08	EUR
Frais de registre :	157,49	EUR
Frais de traduction :	12,65	EUR
Frais de DICl :	300,00	EUR
Autres frais d'administration :	22,88	EUR
Frais aux actionnaires :	1,02	EUR
Frais de consultant :	53,85	EUR
Frais de commercialisation* :	2.650,34	EUR
Autres charges :	92,96	EUR
	<hr/>	
	4.047,27	

#### SEVEN UCITS – SEVEN FORCE 2

Frais de publication :	1.336,73	EUR
Frais de registre :	1.745,40	EUR
Frais de traduction :	144,16	EUR
Frais de DICl :	200,00	EUR
Autres frais d'administration :	177,86	EUR
T.V.A :	52,14	EUR
Frais aux actionnaires :	6,57	EUR
Frais de consultant :	417,75	EUR
Frais de commercialisation* :	21.334,53	EUR
Autres charges :	1.040,53	EUR
	<hr/>	
	26.455,67	

\* La SICAV prend en compte à hauteur maximum de 0.10% des encours les frais de commercialisation.

## **Autres notes aux états financiers**

### **9 - Changement dans la composition du portefeuille-titres**

Le rapport concernant les changements intervenus dans la composition des portefeuille-titres peut être obtenu sans frais et sur simple demande auprès du siège social de la SICAV.

## **SEVEN UCITS**

**Informations supplémentaires non  
auditées**

# SEVEN UCITS

---

## Informations supplémentaires non auditées

### Politique de rémunération

Cette section se rapporte à la rémunération payée par Seven Capital Management (la « Société de Gestion ») à son personnel, à sa direction ou à son Conseil d'administration. L'ensemble du personnel compte 7 personnes, dont 2 sont membres de la direction (Cadres responsables).

Au 31 décembre 2023, la Société de Gestion gère 4 compartiments de la Sicav SEVEN UCITS pour un total de 89,7 millions d'euros.

Le montant total de rémunération fixe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 386 005 euros.

Le montant total de rémunération variable pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 est de 5 000 €.

Selon la politique de rémunération, la rémunération globale inclut la rémunération fixe et la rémunération variable. Tant pour la direction que pour le reste du personnel, la rémunération variable ne peut dépasser 100 % de la rémunération fixe.

La partie variable, qui prend la forme d'un paiement non contractuel et purement discrétionnaire, est définie en tenant compte de la performance individuelle de l'employé, d'une part, et d'autre part de la situation financière de Seven Capital Management. La performance individuelle de l'employé est évaluée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs. La politique de rémunération encourage également la durabilité et la stabilité à long terme de la performance et a pour objectif d'éviter toute prise de risque inconsidérée.

La rémunération variable n'est jamais liée à la performance de la SICAV ou de l'OPCVM ni à leur profil de risque et tient compte des éventuels conflits d'intérêts.

Les actionnaires de la SICAV peuvent accéder à des informations complémentaires en matière de rémunération, notamment la répartition entre la direction et le reste du personnel, au siège de la Société de Gestion, Seven Capital Management, 39 rue Marbeuf 75008 Paris (France).

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (la « directive »), applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. La directive a été transposée en droit national en vertu de la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016. En raison de ces nouveaux règlements, la SICAV est tenue de publier des informations relatives à la rémunération des salariés au sens de la loi dans le rapport annuel.

# SEVEN UCITS

---

## Informations supplémentaires non auditées

### Méthode de détermination du risque global

Compartiments	Modèle VaR	Limite réglementaire	Plus faible VaR	Niveau moyen Var	Intervalle de confiance	Période observation
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2	Historique 20j	20%	-1,72%	-1,60%	99%	250j glissants du 01/01/2022 au 31/12/2023
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5	Historique 20j	20%	-4,89%	-4,15%	99%	250j glissants du 01/01/2022 au 31/12/2023
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 10	Historique 20j	20%	-6,58%	-5,43%	99%	250j glissants du 01/01/2022 au 31/12/2023

# SEVEN UCITS

---

## **Informations supplémentaires non auditées**

### **Informations relatives à SFTR (*Securities Financing Transactions Regulation*)**

La SICAV n'a utilisé aucun instrument financier faisant partie du périmètre d'application du règlement SFTR 2015/2365 au cours de l'année 2023.

## Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1<sup>er</sup> alinéa, du règlement (UE) 2020/852

**Par investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Seven European Equity

Identifiant d'entité juridique : 5493000WMUV3GLU9ZD65

### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

#### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

Il a réalisé **des investissements durables avec un objectif environnemental**: \_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social** : \_%

**Non**

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



#### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et / ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG permettant d'atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociale promues par ce produit financier.

Le processus d'investissement se déroule comme suit:

#### A) Notations ESG des sociétés de l'univers d'investissement de départ

Seven European Equity

L'univers d'investissement de départ est composé des sociétés issues des pays d'Union européenne, de la zone Euro, ayant un volume de transaction journalier supérieur à 10 millions d'euros et ayant obtenu une notation ESG par le fournisseur Ethifinance.

L'univers d'investissement de départ comprend donc des sociétés ne présentant pas ou peu de caractéristiques durables. La notation ESG va de 0 (moins bon score) à 100 (meilleur score).

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

## B) Exclusion sectorielle

La Société de Gestion procède à l'exclusion des éventuelles sociétés de l'univers présentant des revenus supérieurs à 10% du chiffre d'affaires en lien avec les activités suivantes: armes et munitions, pornographie et prostitution, tabac, charbon thermique, développement d'usines à charbon, énergie nucléaire et radioactive, exploitation des sables bitumeux, gaz de schiste, forage en arctique.

## C) Analyse financière quantitative et fondamentale

La Société de Gestion cherche à sélectionner les titres et sociétés combinant un potentiel de rentabilité et des caractéristiques ESG satisfaisantes. La réduction de l'univers sur des critères ESG est donc suivie de la sélection des titres selon une approche discrétionnaire en fonction de critères quantitatifs et fondamentaux des titres et sociétés.

**Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.**

### ● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Sur l'année 2023, avec un taux de couverture de 98.4% la note ESG du portefeuille réalisée par la société Ethifinance sur l'inventaire du 29/12 a atteint 54/100 soit un niveau de performance « Bonne » (très bonne à partir de 55)

La performance ESG est évaluée sur une base trimestrielle par Ethifinance.

### ● ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

La notation 2022 était de 53/100

### ● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Non applicable

### ● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— *Comment les indicateurs des incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Non applicable.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS				
EQUITY	KLEPIERRE	Real Estate	FRANCE	4,04%
EQUITY	INTEL CORP	Technology	UNITED STATES	3,63%
EQUITY	FORTUM OYJ	Utilities	FINLAND	3,45%
EQUITY	NN GROUP NV	Insurance	NETHERLANDS	3,30%
EQUITY	HP INC	Technology	UNITED STATES	3,17%
EQUITY	REPSOL SA	Energy	SPAIN	3,17%
EQUITY	AGEAS	Insurance	BELGIUM	2,86%
EQUITY	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZEN	Personal Care, Drug and Grocery Stores	NETHERLANDS	2,80%
EQUITY	MUENCHENER RUECKVERAG-REG	Insurance	GERMANY	2,80%
EQUITY	POSTE ITALIANE SPA	Insurance	ITALY	2,80%
EQUITY	AMERIPRISE FINANCIAL INC	Financial Services	UNITED STATES	2,57%
EQUITY	SYNCHRONY FINANCIAL	Industrial Goods and Services	UNITED STATES	2,40%
EQUITY	LINCOLN NATIONAL CORP	Insurance	UNITED STATES	2,39%
EQUITY	GEN DIGITAL INC	Technology	UNITED STATES	2,37%

### Méthodologie :

Le processus de gestion du fonds est basé sur la sélection de titres sur une base mensuelle. L'allocation est donc revue une fois par mois. Le calcul des principaux investissements est donc basé sur la moyenne des 12 allocations mensuelles sur tous les titres entrés en portefeuille durant l'année.

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :  
01 janvier – 31 décembre 2023



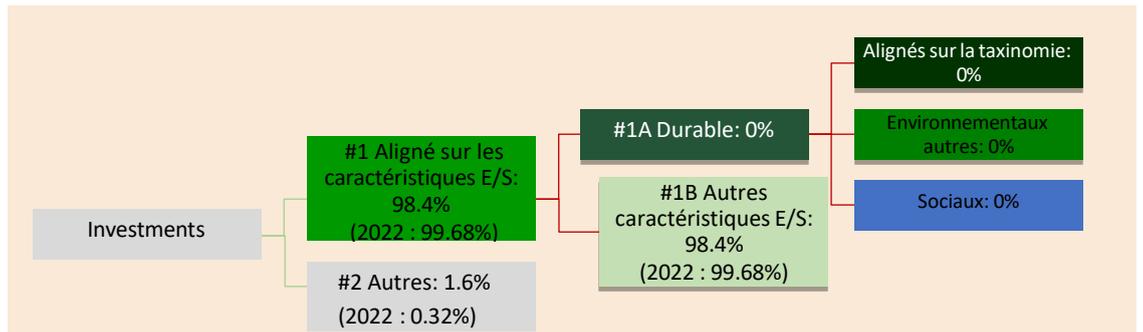
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Seven European Equity n'a pas réalisé d'investissements durables : Non applicable

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Chiffres calculés sur les la moyenne des investissements sur l'année



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Ci-dessous la répartition sectorielle moyenne des actifs investis en actions

Insurance	18,4%
Utilities	11,5%
Energy	8,8%
Industrial Goods and Services	8,8%
Banks	8,1%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	4,9%
Technology	4,5%
Telecommunications	4,4%
Construction and Materials	4,3%
Real Estate	4,1%
Consumer Products and Services	3,8%
Chemicals	2,8%
Automobiles and Parts	2,7%
Travel and Leisure	2,6%
Health Care	2,4%
Retail	2,1%
Media	1,6%
Basic Resources	1,5%
Financial Services	1,3%
Food, Beverage and Tobacco	1,2%

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Non applicable.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui:

Dans le gaz fossile

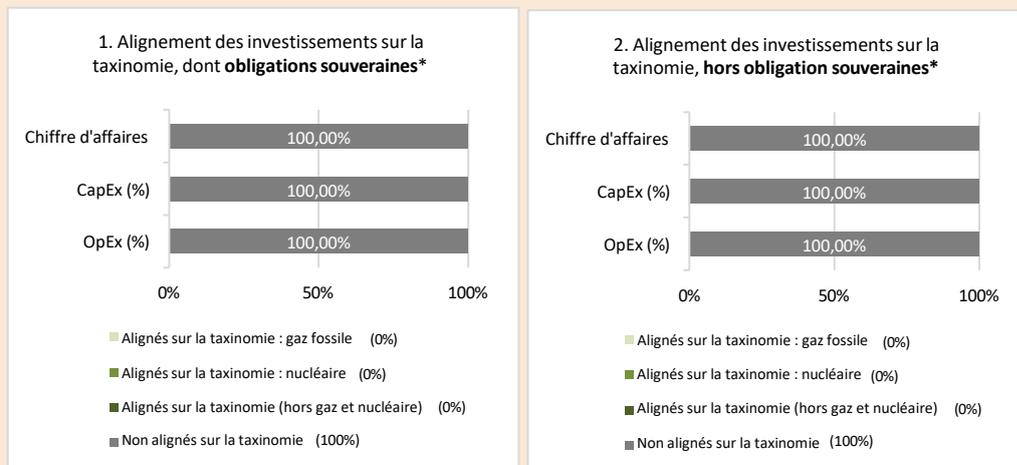
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage du :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement taxonomique des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement de la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup>Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans les activités transitoires et habilitantes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres" représentaient 1% ; il s'agit des emetteurs privés non couverts dans l'analyse ESG.



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociales aux cours de la période de référence ?

La part des sociétés disposant d'une note ESG et des OPCVM article 8 et 9 au sens du règlement Européen SFDR a été durablement supérieure à 90% (à l'exclusion des dépôts et liquidités). Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG.

De plus aucun investissement sur des controverses importantes et sévères n'a été réalisé.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

### ● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

### ● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

### ● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

### ● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

## Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1<sup>er</sup> alinéa, du règlement (UE) 2020/852

**Par investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Seven Force 5

Identifiant d'entité juridique : 549300HS6H88MIQ8KH09

### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

#### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

Il a réalisé **des investissements durables avec un objectif environnemental**: \_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social** : \_%

**Non**

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de .... % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



#### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et / ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG permettant d'atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociale promues par ce produit financier.

Le processus d'investissement se déroule comme suit:

#### A) Notations ESG des sociétés de l'univers d'investissement de départ

L'univers d'investissement de départ est composé des sociétés issues des pays d'Union européenne, de la zone Euro, ayant un volume de transaction journalier supérieur à 10 millions d'euros et ayant obtenu une notation ESG par le fournisseur Ethifinance.

L'univers d'investissement de départ comprend donc des sociétés ne présentant pas ou peu de caractéristiques durables. La notation ESG va de 0 (moins bon score) à 100 (meilleur score).

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

#### **B) Exclusion sectorielle**

La Société de Gestion procède à l'exclusion des éventuelles sociétés de l'univers présentant des revenus supérieurs à 10% du chiffre d'affaires en lien avec les activités suivantes: armes et munitions, pornographie et prostitution, tabac, charbon thermique, développement d'usines à charbon, énergie nucléaire et radioactive, exploitation des sables bitumeux, gaz de schiste, forage en arctique.

#### **C) Analyse financière quantitative et fondamentale**

La Société de Gestion cherche à sélectionner les titres et sociétés combinant un potentiel de rentabilité et des caractéristiques ESG satisfaisantes. La réduction de l'univers sur des critères ESG est donc suivie de la sélection des titres selon une approche discrétionnaire en fonction de critères quantitatifs et fondamentaux des titres et sociétés.

**Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.**

#### ● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Sur l'année 2023, avec un taux de couverture de 99% la note ESG du portefeuille réalisée par la société Ethifinance sur l'inventaire du 29/12 a atteint 53/100 soit un niveau de performance « Bonne » (très bonne à partir de 55)

La performance ESG est évaluée sur une base trimestrielle par Ethifinance.

#### ● ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

La note ESG du fonds était de 51/100 sur l'inventaire du 31/12/22

#### ● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Non applicable

#### ● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— *Comment les indicateurs des incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Non applicable.



La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :  
01 janvier – 31 décembre 2023

## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS				
BONDS	NATIXIS	EMTN 5Y	FRANCE	10,00%
EQUITY	KLEPIERRE	Real Estate	FRANCE	2,10%
EQUITY	INTEL CORP	Technology	UNITED STATES	1,89%
EQUITY	FORTUM OYJ	Utilities	FINLAND	1,80%
EQUITY	NN GROUP NV	Insurance	NETHERLANDS	1,72%
EQUITY	HP INC	Technology	UNITED STATES	1,65%
EQUITY	REPSOL SA	Energy	SPAIN	1,65%
EQUITY	AGEAS	Insurance	BELGIUM	1,49%
EQUITY	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZEN	Personal Care, Drug and Grocery Stores	NETHERLANDS	1,46%
EQUITY	MUENCHENER RUECKVERAG-REG	Insurance	GERMANY	1,46%
EQUITY	POSTE ITALIANE SPA	Insurance	ITALY	1,46%
EQUITY	AMERIPRISE FINANCIAL INC	Financial Services	UNITED STATES	1,34%
EQUITY	SYNCHRONY FINANCIAL	Industrial Goods and Services	UNITED STATES	1,25%
EQUITY	LINCOLN NATIONAL CORP	Insurance	UNITED STATES	1,24%

### Méthodologie :

Le processus de gestion du fonds est basé

- sur la sélection de titres sur une base mensuelle.
- sur une revue quotidienne de l'exposition globale aux marchés actions dans les limites du prospectus
- une exposition constante à hauteur de 10% à un EMTN à 5 ans émis par Natixis.

L'allocation est donc revue une fois par mois en ce qui concerne le poids relatif des titres en eux et tous les jours quant au poids global de la poche action .

Le calcul des principaux investissements est donc basé sur la moyenne des 12 allocations mensuelles sur tous les titres entrés en portefeuille durant l'année multipliée par l'allocation globale actions moyenne sur l'année.



### L'allocation des actifs

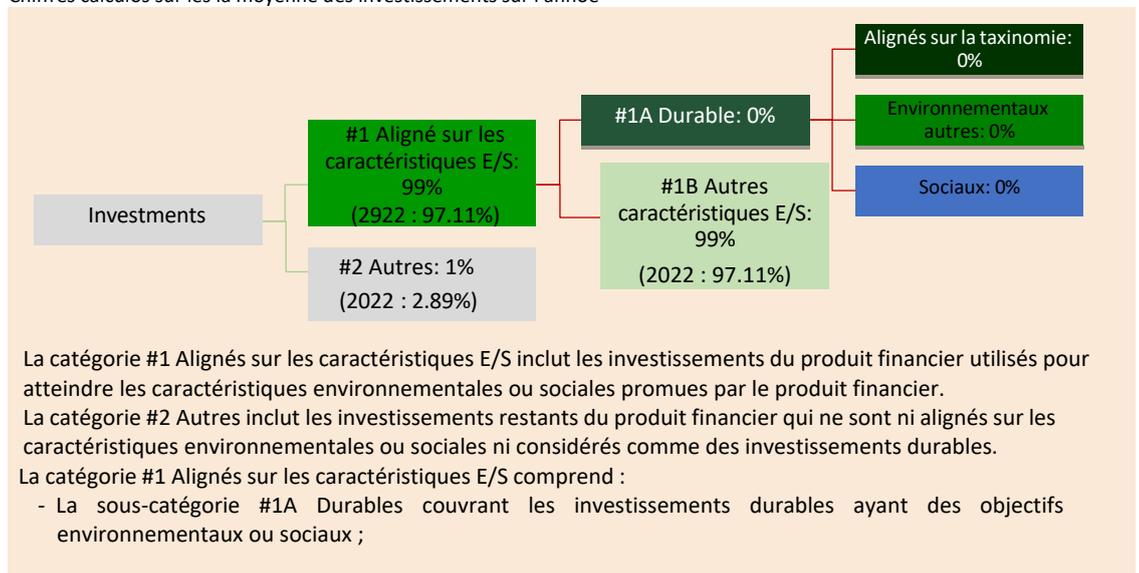
décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Seven force 5 n'a pas réalisé d'investissements durables : Non applicable

### Quelle était l'allocation des actifs ?

Chiffres calculés sur les la moyenne des investissements sur l'année



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Ci-dessous la répartition sectorielle des investissements en action

<b>Insurance</b>	16,5%
<b>Utilities</b>	10,3%
<b>Technology</b>	10,2%
<b>Energy</b>	7,9%
<b>Industrial Goods and Services</b>	7,9%
<b>Banks</b>	7,2%
<b>Financial Services</b>	5,1%
<b>Personal Care, Drug and Grocery Stores</b>	4,4%
<b>Telecommunications</b>	4,0%
<b>Construction and Materials</b>	3,9%
<b>Real Estate</b>	3,7%
<b>Consumer Products and Services</b>	3,4%
<b>Chemicals</b>	2,5%
<b>Automobiles and Parts</b>	2,5%
<b>Travel and Leisure</b>	2,3%
<b>Health Care</b>	2,2%
<b>Retail</b>	1,9%
<b>Media</b>	1,5%
<b>Basic Resources</b>	1,3%
<b>Food, Beverage and Tobacco</b>	1,1%

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui:

Dans le gaz fossile

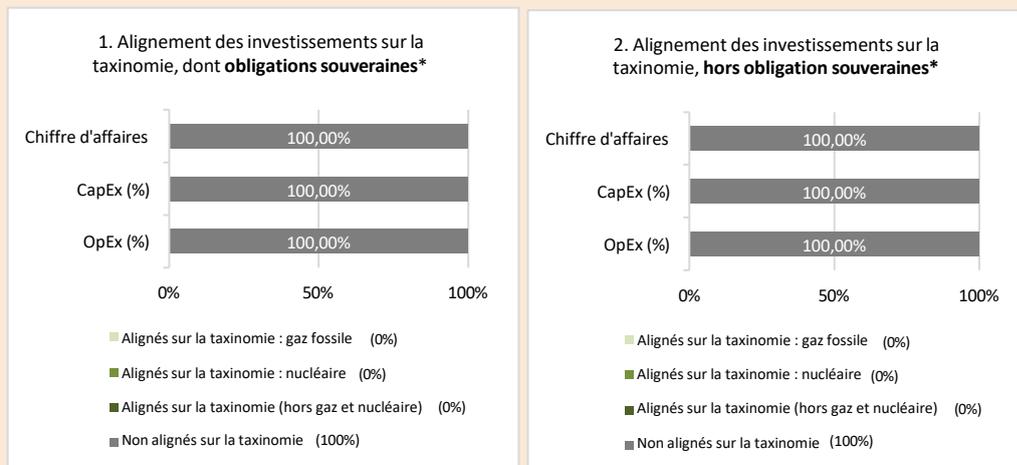
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage du :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement taxinomique des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement de la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup>Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

### ● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans les activités transitoires et habilitantes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

### ● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui



### **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres" représentaient 1% ; il s'agit des émetteurs privés non couverts dans l'analyse ESG.



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociales aux cours de la période de référence ?

La part des sociétés disposant d'une note ESG et des OPCVM article 8 et 9 au sens du règlement Européen SFDR a été durablement supérieure à 90% (à l'exclusion des dépôts et liquidités). Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG.

De plus aucun investissement sur des controverses importantes et sévères n'a été réalisé.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

### ● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

### ● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

### ● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

### ● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

## Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1<sup>er</sup> alinéa, du règlement (UE) 2020/852

### Par investissement durable,

on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Seven Force 2

Identifiant d'entité juridique : 894500LERZYHWFURG209

### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

#### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

Il a réalisé **des investissements durables avec un objectif environnemental**: \_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social** : \_%

**Non**

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ..... % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



#### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et / ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG permettant d'atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociale promues par ce produit financier.

Le processus d'investissement se déroule comme suit:

#### A) Notations ESG des sociétés de l'univers d'investissement de départ

L'univers d'investissement de départ est composé des sociétés issues des pays d'Union européenne, de la zone Euro, ayant un volume de transaction journalier supérieur à 10 millions d'euros et ayant obtenu une notation ESG par le fournisseur Ethifinance.

L'univers d'investissement de départ comprend donc des sociétés ne présentant pas ou peu de caractéristiques durables. La notation ESG va de 0 (moins bon score) à 100 (meilleur score).

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

## **B) Exclusion sectorielle**

La Société de Gestion procède à l'exclusion des éventuelles sociétés de l'univers présentant des revenus supérieurs à 10% du chiffre d'affaires en lien avec les activités suivantes: armes et munitions, pornographie et prostitution, tabac, charbon thermique, développement d'usines à charbon, énergie nucléaire et radioactive, exploitation des sables bitumeux, gaz de schiste, forage en arctique.

## **C) Analyse financière quantitative et fondamentale**

La Société de Gestion cherche à sélectionner les titres et sociétés combinant un potentiel de rentabilité et des caractéristiques ESG satisfaisantes. La réduction de l'univers sur des critères ESG est donc suivie de la sélection des titres selon une approche discrétionnaire en fonction de critères quantitatifs et fondamentaux des titres et sociétés.

### ● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Sur l'année 2023, avec un taux de couverture de 99 % la note ESG du portefeuille réalisée par la société Ethifinance sur l'inventaire du 29/12 a atteint 53/100 soit un niveau de performance « Bonne » (très bonne à partir de 55).

La performance ESG est évaluée sur une base trimestrielle par Ethifinance.

### ● ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

La note ESG était de 51/100 à fin 2022.

### ● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Non applicable

### ● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable

**Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.**

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— *Comment les indicateurs des incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



**Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Non applicable.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS				
EQUITY	KLEPIERRE	Real Estate	FRANCE	0,80%
EQUITY	INTEL CORP	Technology	UNITED STATES	0,72%
EQUITY	FORTUM OYJ	Utilities	FINLAND	0,69%
EQUITY	NN GROUP NV	Insurance	NETHERLANDS	0,66%
EQUITY	HP INC	Technology	UNITED STATES	0,63%
EQUITY	REPSOL SA	Energy	SPAIN	0,63%
EQUITY	AGEAS	Insurance	BELGIUM	0,57%
EQUITY	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZEN	Personal Care, Drug and Grocery Stores	NETHERLANDS	0,56%
EQUITY	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	Insurance	GERMANY	0,56%
EQUITY	POSTE ITALIANE SPA	Insurance	ITALY	0,56%
EQUITY	AMERIPRISE FINANCIAL INC	Financial Services	UNITED STATES	0,51%
EQUITY	SYNCHRONY FINANCIAL	Industrial Goods and Services	UNITED STATES	0,48%
EQUITY	LINCOLN NATIONAL CORP	Insurance	UNITED STATES	0,48%
EQUITY	GEN DIGITAL INC	Technology	UNITED STATES	0,47%

### Méthodologie :

Le processus de gestion du fonds est basé

- sur la sélection de titres sur une base mensuelle.
- sur une revue quotidienne de l'exposition globale aux marchés actions dans les limites du prospectus

L'allocation est donc revue une fois par mois en ce qui concerne le poids relatif des titres en eux et tous les jours quant au poids global de la poche action .

Le calcul des principaux investissements est donc basé sur la moyenne des 12 allocations mensuelles sur tous les titres entrés en portefeuille durant l'année multipliée par l'allocation globale actions moyenne sur l'année.

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :  
01 janvier – 31 décembre 2023



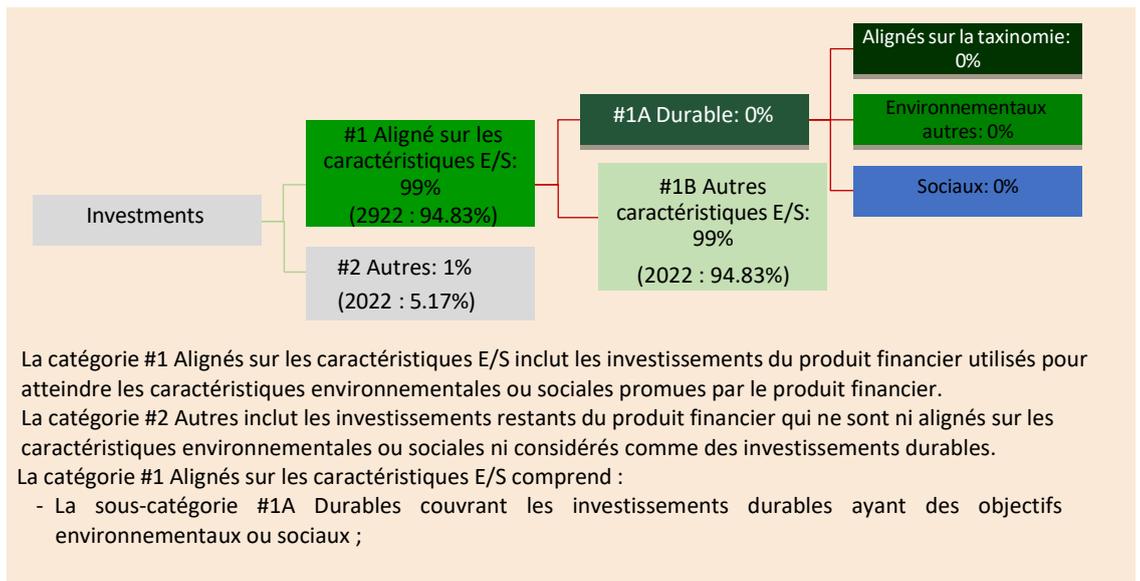
## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Seven force 2 n'a pas réalisé d'investissements durables : Non applicable

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Chiffres calculés sur les la moyenne des investissements sur l'année



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Ci-joint la répartition sectorielle des investissements en actions

<b>Insurance</b>	12,5%
<b>Technology</b>	12,3%
<b>Industrial Goods and Services</b>	10,4%
<b>Utilities</b>	8,0%
<b>Health Care</b>	7,9%
<b>Energy</b>	6,4%
<b>Banks</b>	5,8%
<b>Financial Services</b>	5,3%
<b>Consumer Products and Services</b>	4,6%
<b>Personal Care, Drug and Grocery Stores</b>	3,2%
<b>Telecommunications</b>	3,2%
<b>Automobiles and Parts</b>	2,9%
<b>Food, Beverage and Tobacco</b>	2,9%
<b>Retail</b>	2,8%
<b>Travel and Leisure</b>	2,8%
<b>Construction and Materials</b>	2,2%
<b>Media</b>	2,2%
<b>Real Estate</b>	2,1%
<b>Chemicals</b>	1,9%
<b>Basic Resources</b>	0,6%



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.

- *Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?*

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

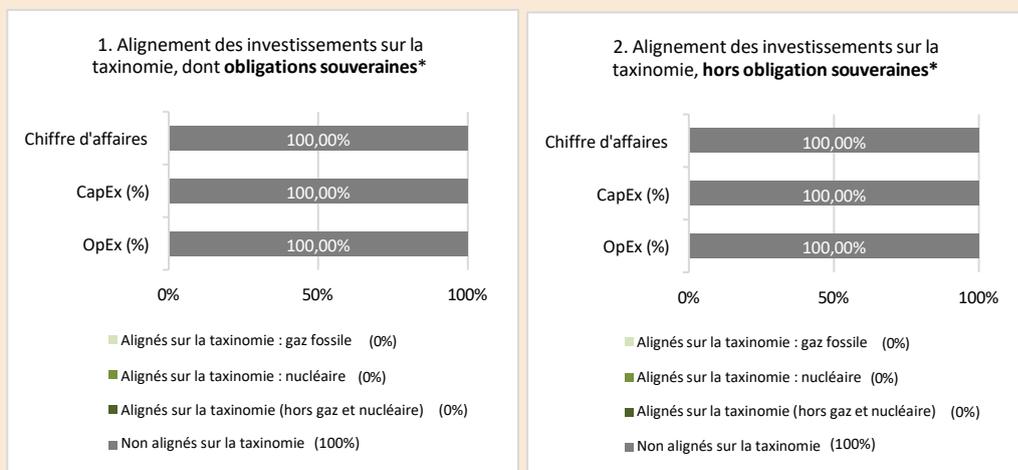
**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage du :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement taxinomique des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement de la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup>Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans les activités transitoires et habilitantes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres" représentaient 1% ; il s'agit des émetteurs privés non couverts dans l'analyse ESG.



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociales aux cours de la période de référence ?

La part des sociétés disposant d'une note ESG et des OPCVM article 8 et 9 au sens du règlement Européen SFDR a été durablement supérieure à 90% (à l'exclusion des dépôts et liquidités). Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG.

De plus aucun investissement sur des controverses importantes et sévères n'a été réalisé.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.